

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de L'Enseignement Supérieur et
De la Recherche Scientifique
Université Abderrahmane Mira - Béjaia-



Faculté des Lettres et des Langues
Département de français

Polycopié pédagogique destiné aux étudiants de 1^{ère} année Master

Filière : Français

Option : Sciences du langage

Variations, normes, représentations

Elaboré par :

Dr. BESSAI Bachir

Docteur en Sciences du langage

Maître de Conférences « A »

Université de Béjaia

Année universitaire 2018/2019

Objectifs du cours

Ce cours est destiné aux étudiants inscrits en master 1 Sciences du langage ainsi qu'à ceux de troisième année licence désireux d'acquérir les notions clés dans le domaine de la sociolinguistique. Il vise à :

- Former les étudiants à quelques concepts de base de la sociolinguistique en tant que discipline qui étudie la langue dans son milieu social ;
- Permettre aux étudiants de saisir la diversité interne de la langue et les différents paramètres sociaux qui sont à l'origine de cette diversité ;
- Initier les étudiants à la dimension symbolique de la langue à travers l'étude de la notion de représentation et de son rôle dans les dynamiques sociolinguistiques ;
- Faire prendre conscience des principes qui président aux diverses interventions liées au choix de la norme standard d'une langue et des caractéristiques de langues polynomiques c'est-à-dire des langues sans normes standard et de voir à quel point cette notion est applicable sur la langue berbère ;
- Initier les étudiants aux techniques d'enquête et d'analyse utilisées notamment en linguistique variationniste ;
- Amener les étudiants à être capables de choisir eux-mêmes des problématiques sociolinguistiques dans le cadre des travaux dirigés (TD) en relation avec les trois axes du cours (variation, norme, représentation) et en proposer un état des lieux sous forme d'exposés.

Plan du cours

I- Autour de la variation

1. La notion de variation sociolinguistique
2. Quelques facteurs de la variation
 - 2.1. Le facteur « géographique »
 - 2.2. Le facteur « sexe »
 - 2.3. Le facteur « âge »
 - 2.4. Le facteur « classe sociale »
 - 2.5. Le facteur « situation de communication »
3. La linguistique variationniste : méthodes et objectifs
4. Les enquêtes de William Labov
 - 4.1. L'enquête de l'île Martha's Vingnard
 - 4.2. L'enquête dans les grands magasins de New York
 - 4.3. L'enquête de Harlem

II- Autour de la norme

1. La norme en sociolinguistique
2. Les types de norme
 - 2.1. Les normes de fonctionnement
 - 2.2. Les normes descriptives
 - 2.3. Les normes prescriptives
 - 2.4. Les normes subjectives
 - 2.5. Les normes fantasmées
3. La norme standard d'une langue et ses caractéristiques
4. La langue polynomique
5. Exemple pratique : la question de la norme dans la langue berbère

III- Autour des représentations

1. Le concept de représentation dans le domaine de la psychologie sociale
2. La relation entre représentation sociale et représentation linguistique
3. La représentation et les notions voisines
 - 3.1. Représentation et préjugé
 - 3.2. Représentation et stéréotype
 - 3.3. Représentation et croyance
 - 3.4. Représentation et idéologie
 - 3.5. Représentation et imaginaire linguistique
 - 3.6. Représentation et attitude linguistique
 - 3.7. Représentation et activité épilinguistique

Préambule

Ce cours intitulé « *variations, normes, représentations* » s'inscrit dans le domaine de la sociolinguistique. Comme l'indique son nom, l'un des principes fondamentaux de cette discipline repose sur le fait qu'elle considère la langue comme un fait social et qu'elle en situe conséquemment l'étude dans l'interrelation avec le contexte social dans lequel elle se manifeste. La particularité de cette approche linguistique est de considérer la langue comme un objet hétérogène et pluriel en se fixant comme objet d'étude la description systématique de la diversité linguistique. Pour ce faire, elle prend en charge les divers paramètres sociaux susceptibles de conditionner les pratiques langagières des locuteurs. Le présent cours vise surtout à décrire quelques concepts fondamentaux propres à la sociolinguistique. Il se compose de trois grandes parties, d'importance inégale.

La première partie abordera la question de la variation qui est une notion incontournable dans le champ de la sociolinguistique. Dans un premier temps, nous présenterons cette notion tout en insistant sur les différents facteurs sociaux (sexe, âge, classe sociale, ..) qui sont généralement à l'origine de la variation à l'intérieur d'une langue. Dans un deuxième temps, nous présenterons les principes fondamentaux de la linguistique variationniste et nous prendrons comme cas pratique les enquêtes de William Labov.

La deuxième partie du cours portera sur la notion de norme. Nous verrons que cette notion a été appréhendée par la majorité des sociolinguistes dans un sens pluriel dans la mesure qu'ils reconnaissent l'existence de plusieurs normes. Nous développerons dans cette partie la typologie de Marie-Louise Moreau qui propose un modèle à cinq types : normes de fonctionnement, normes descriptives, normes prescriptives, normes subjectives et normes fantasmées. Ceci nous amènera à aborder ensuite le concept de norme standard ainsi que celui de langue polynomique développé et théorisé par le linguiste français Jean-Baptiste Marcellesi. Enfin, cette partie sera conclue par une petite présentation d'un exemple pratique en relation avec la réalité sociolinguistique algérienne concernant la question de la norme dans la langue berbère.

Quant à la dernière partie du cours, elle sera réservée à la notion de représentation. Nous présenterons les fondements de cette notion et sa relation avec des notions voisines. C'est ainsi que nous passerons en revue des concepts tels que préjugé, stéréotype, idéologie, croyance, attitude, etc. L'étude de ces concepts nous permettra de mieux comprendre le fonctionnement social de la langue.

I. Autour de la variation

1. La notion de variation sociolinguistique

La variation sociolinguistique est un phénomène qui touche toutes les langues du monde. Nombre de variétés linguistiques coexistent au niveau de chaque communauté linguistique. Les études sociolinguistiques consacrées à cette thématique révèlent que les groupes linguistiques ne disposeraient pas d'une seule et unique façon de parler. Dans cette optique H. Boyer (2001 : 24) souligne « cette variation, loin d'être une dérive, un phénomène asystématique, est pour le sociolinguiste l'objet d'une approche susceptible d'en décrire la systématique ». La langue offre donc la possibilité de dire la même chose de plusieurs façons en raison de l'impact de divers facteurs, notamment sociaux. Les langues « se transforment, se renouvellent, varient et s'enrichissent au fil du temps, dans les espaces où elles sont pratiquées, et au gré des situations de communication ». Si les langues changent, c'est principalement pour accompagner l'essor de nos sociétés.

Le concept de variation occupe une place centrale au sein de la sociolinguistique. Cette dernière privilégie l'étude des rapports entre sociétés et langues et considère la langue comme un objet hétérogène « en opposition avec la vision structurale des langues (Saussure) qui estime qu'il n'y a qu'une manière de dire ce que l'on veut dire ». Cette notion a été développée à la suite des travaux de William Labov, considéré comme le père fondateur de la sociolinguistique, pour décrire « les fonctionnements sociolinguistiques des variantes d'une même forme, d'un même phénomène (par exemple les réalisations d'un phonème, la variation d'une structure grammaticale, etc.) » (Boyer, 2001 : 19). Si la sociolinguistique s'est affirmée comme discipline scientifique dans les années 60, c'est essentiellement grâce aux recherches menées par William Labov sur l'anglais américain. Ses recherches ont montré qu'il existait plusieurs manières de parler l'anglais liées à plusieurs paramètres tels que la classe sociale, l'âge le sexe ...qui sont justement à l'origine de cette diversité à l'intérieur de l'anglais.

La tâche donc du sociolinguiste est de décrire les usages linguistiques en rapport avec des données extérieures ou extralinguistiques. Dans la même perspective, Marie-Christine Hazaël-Massieux écrit dans la partie de son cours consacré à la variation : « c'est le désir d'expliquer cette variation, de trouver les causes de chaque variété en rendant

compte de toutes les données susceptibles d'être mises en relation avec les formes produites, qui a donné naissance à la sociolinguistique ».

2. Quelques facteurs de la variation

L'étude de la variation nécessite donc la prise en compte à la fois du contexte linguistique et discursif mais aussi et surtout de l'environnement social dans lequel les variantes linguistiques sont employées. Autrement dit, la variation dans la langue est déterminée par des paramètres extérieurs à la langue. Les sociolinguistes proposent plusieurs classements pour présenter la variation (externe). Nous adoptons ici celui de Boyer, qui distingue cinq facteurs de la variation :

2.1. Le facteur « géographique »

Si les locuteurs parlent différemment la langue c'est parce qu'ils n'occupent pas tous le même espace géographique. La prise en compte de ce paramètre permet de distinguer les variétés d'une même langue pratiquées dans diverses zones géographiques. On parlera alors de variation géographique (appelée également *variation diatopique*) quand « des locuteurs d'espaces géographiques différentes partagent la même communauté de langue présentent des réalisations phonétiques, syntaxiques et/ou lexico sémantiques différentes » (Sini, 2015 : 78). Ainsi, pour ce qui est de l'aire francophone par exemple, les locuteurs de France, du Canada, de Suisse, de Belgique, d'Algérie... n'ont pas tous le même accent, le même lexique et ils n'emploient pas toujours les mêmes formes grammaticales.

Il faut noter qu'au sein même de ces pays, plusieurs variétés peuvent être distinguées. Par exemple, au Canada, on peut distinguer le français acadien du français québécois. Au sein même de la province du Québec, plusieurs sous-variétés du français peuvent être mises en avant : variété montréalaise, variété gaspésienne, variété parlée dans la ville de Québec, etc.

La variation se manifeste donc aussi bien au niveau lexical, phonétique, que morphosyntaxique :

a- Variation lexicale :

Elle permet de classer les usages linguistiques des locuteurs sur la base du lexique, c'est-à-dire des mots qu'ils utilisent. H. Boyer donne à cet égard un exemple tiré du livre

« *Le français dans tous les sens* » d'Henriette Walter qui livre la carte de France du désignant familier d'un acte culinaire élémentaire : « remuer » / « tourner » / « touiller » / « fatiguer »... la salade (Walter, 1988 : 167). Et dans la France dite « méridionale », le matin on prend son « déjeuner », à midi on « dîne » et le soir on « soupe » alors qu'« au Nord de la Loire », selon l'expression consacrée, les mêmes séquences alimentaires sont désignées par : « petit déjeuner », « déjeuner », « dîner » (Boyer, 2001 : 24).

On remarque également que les mots employés en France ne sont pas forcément utilisés dans un pays comme le Canada. Par exemple, un locuteur québécois utilisera généralement le mot «cellulaire» tandis qu'un locuteur français parlera de « téléphone » ou de « Mobile ». En français québécois, certaines personnes emploient davantage le mot «party» pour parler de la « fête ».

Pour Chevillet¹ (1991, p. 21), la variation lexicale peut se manifester de quatre façons :

1) le même mot peut avoir un sens différent : par exemple, en français hexagonal, le terme « lunatique » réfère à une personne dont l'humeur change souvent, alors qu'en français québécois, le vocable renvoie à une personne qui est dans la lune, distraite et même carrément folle.

2) le même mot peut comporter un sens supplémentaire : par exemple, en français de France, « écœurant » renvoie uniquement à quelque chose qui « écœure », qui rend malade, alors qu'en français québécois, le vocable renvoie non seulement à quelque chose d'excellent, de génial, mais également à quelque chose qui rend malade.

3) le même mot peut ne pas avoir la même fréquence statistique : par exemple, en français hexagonal, un jeune locuteur désignera ses amis par le biais du mot « copain » qui existe également en français québécois, mais dont l'usage est nettement moins fréquent que le mot « chum ».

4) le même concept peut sous-tendre deux vocables différents : par exemple, en français de France, on utilise le mot « pastèque » alors qu'au Québec, on emploie « melon d'eau ». En France, une « liqueur » correspond à un alcool alors qu'au Québec, une « liqueur » correspond à un soda. Dans de tels cas, la variation lexicale peut donc poser des problèmes d'intelligibilité entre les locuteurs.

¹ Cité dans BIGOT, Davy et PAPEN, Robert, « Formation en linguistique variationniste », Publication Subventionnée par l'Université Ouverte des Humanités (UOH), Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, France, 2014

Le site internet www.francaisdenosregions.com, qui est un site entièrement consacré à la variation du français à travers les diverses régions du monde, recense un grand nombre de variations lexicales. On peut lire sur ce site plusieurs rapports d'enquêtes sociolinguistiques menées dans beaucoup de pays francophones en rapport avec les usages régionaux du français. Nous présentons ici les résultats obtenus à l'une des questions du sondage lancé au mois de mai 2015 et auquel plus de 10 000 personnes ont répondu. Les participants pouvaient choisir entre une dizaine de termes (serpillière chiffon, cinse, lave-pont, loque, panosse, etc.). Si le mot serpillière est arrivé en tête des sondages, confirmant que ce mot était connu et utilisé par tout le monde, d'autres réponses ont été choisies par les participants. Voici la carte obtenue après le dépouillement des réponses qui donne une idée de la manière dont ces mots se répartissent géographiquement :



Figure 1 : Les dénominations de la « serpillière » en français régional, d'après les résultats de l'enquête menée par l'équipe le français de nos régions

On peut facilement remarquer que dans le Nord de la France, c'est le terme *wassingue*, emprunté au flamand *wassching* (« action de laver ») qui est le plus employé. A l'ouest, c'est plutôt le mot *cinse* (un mot qu'on utilisait en ancien français pour désigner un chiffon ou une guenille d'après le TLFi) qui est utilisé pour désigner la serpillière. En Normandie et dans la région de Perpignan), c'est le mot *la toile* qui est le plus employé, alors que le *torchon* est surtout présent à l'Est (Alsace-Lorraine). Dans la région PACA, on préfère le mot *pièce*, vraisemblablement un raccourci de « pièce à frotter » d'après le Dictionnaire des régionalismes de France. On remarquera enfin l'usage du mot *patte* en Franche-Comté et dans le Lyonnais, alors que dans le reste de la région Rhône-Alpes c'est la *panosse* qui l'emporte².

b- Variation phonétique/phonologique :

La variation phonétique/phonologique est tout ce qui a trait à la prononciation ou à l'accent. Les locuteurs ne prononcent pas les mots de la langue de la même façon. Chaque variété de langue comporte des traits phonétiques qui lui sont propres. Ce sont ces traits qui permettent de « localiser un interlocuteur » (Boyer, 2001 : 26).

Dans une étude consacrée aux particularités phonétiques et phonologiques du français parlé en Europe et au Québec, Sonia Vaupot (2017) fait remarquer que la prononciation du français en Europe et au Québec n'est pas identique. Elle rapporte une série de cas de figure sur des oppositions vocaliques et consonantiques. Sonia Vaupot a évoqué dans un premier temps le cas des voyelles nasales en soulignant que contrairement au français parlé en Île-de-France (le français dit standard), en Belgique certaines voyelles nasales sont maintenues, notamment de l'opposition [ẽ]~[œ̃] : on distingue brin~brun. Pourtant, ces nasales sont de plus en plus proches du point de vue phonétique. En Suisse romande, on note également le maintien de l'opposition [ẽ]~[œ̃] dans les mots « fin » ou « parfum ». En outre, la nasale « en », prononcée [ẽ] en France (comme dans le mot « agenda »), se prononce [ã] en Suisse romande. Cette nasale possède pourtant un timbre différent de celui qui est utilisé notamment dans le nord de la France et ressemble plutôt au son [œ̃]. Les voyelles nasales, en français québécois, semblent moins nasalisées que celles du français standard. La voyelle nasale postérieure [ã] est souvent réalisée en français

² Les autres résultats de cette enquête sont disponibles sur le site internet : www.francaisdenosregions.com.

québécois comme une voyelle antérieure nasalisée [ã̃], parfois légèrement fermée en [æ̃]. La prononciation avec [ã̃] est majoritaire, les mots en [ẽ̃] sont surtout touchés par la fermeture, tandis que les mots en [ã̃] et ceux en [ã̃], prononcés [æ̃], sont les moins touchés (Vaupot, 2017 :333).

Dans la variété du français parlé au Québec, quand les consonnes /t/ et /d/ sont suivies de /i/, /y/, /j/ et /ɥ/ sont prononcés comme des consonnes affriquées. « tirer » se prononce [tʃiʁe], « moitié » se prononce [mwaʃje], « dîner » se prononce [dʒine] et « dieu » se prononce [dʒjø], etc.

Notons que la variation phonétique est remarquable au sein même du français hexagonal. H. Walter développe dans son livre « *La phonologie du français* » publié en 1977, l'opposition classique en France, concernant la prononciation, entre les locuteurs qui parlent pointu et ceux qui ont l'accent du midi :

« Si, dans une boutique de Nice, on entend quelqu'un demander du *lait* ou du *poulet* en prononçant un /ɛ/ ouvert, on dira qu'il " parle pointu " parce que les gens de la région sont surpris d'entendre un /ɛ/ ouvert là où ils prononceraient un /e/ fermé, comme dans les mots *thé* ou *épée*. Si la même scène se produit dans une boutique parisienne et qu'on entende quelqu'un demander du *lait* ou du *poulet* avec un /e/ fermé, on dira de celui qui vient de parler qu'il a " l'accent du Midi ". Dans les deux cas, le bon sens populaire aura su relever des différences dans le comportement linguistique des locuteurs et on voit qu'il n'est pas nécessaire d'être un spécialiste de la linguistique pour se rendre compte qu'il existe des différences entre les productions phoniques des usagers d'une même langue » (Walter, 1977 :7 cité dans Boyer, 2001 : 26).

L'équipe « *Français de nos régions* » a réalisé une vaste enquête sur la prononciation de certaines consonnes finales en français. Ils ont demandé aux enquêtés de dire s'ils prononcent le mot *persil* en faisant entendre la consonne /l/finale. Les résultats obtenus sont représentés sur la carte ci-dessus :

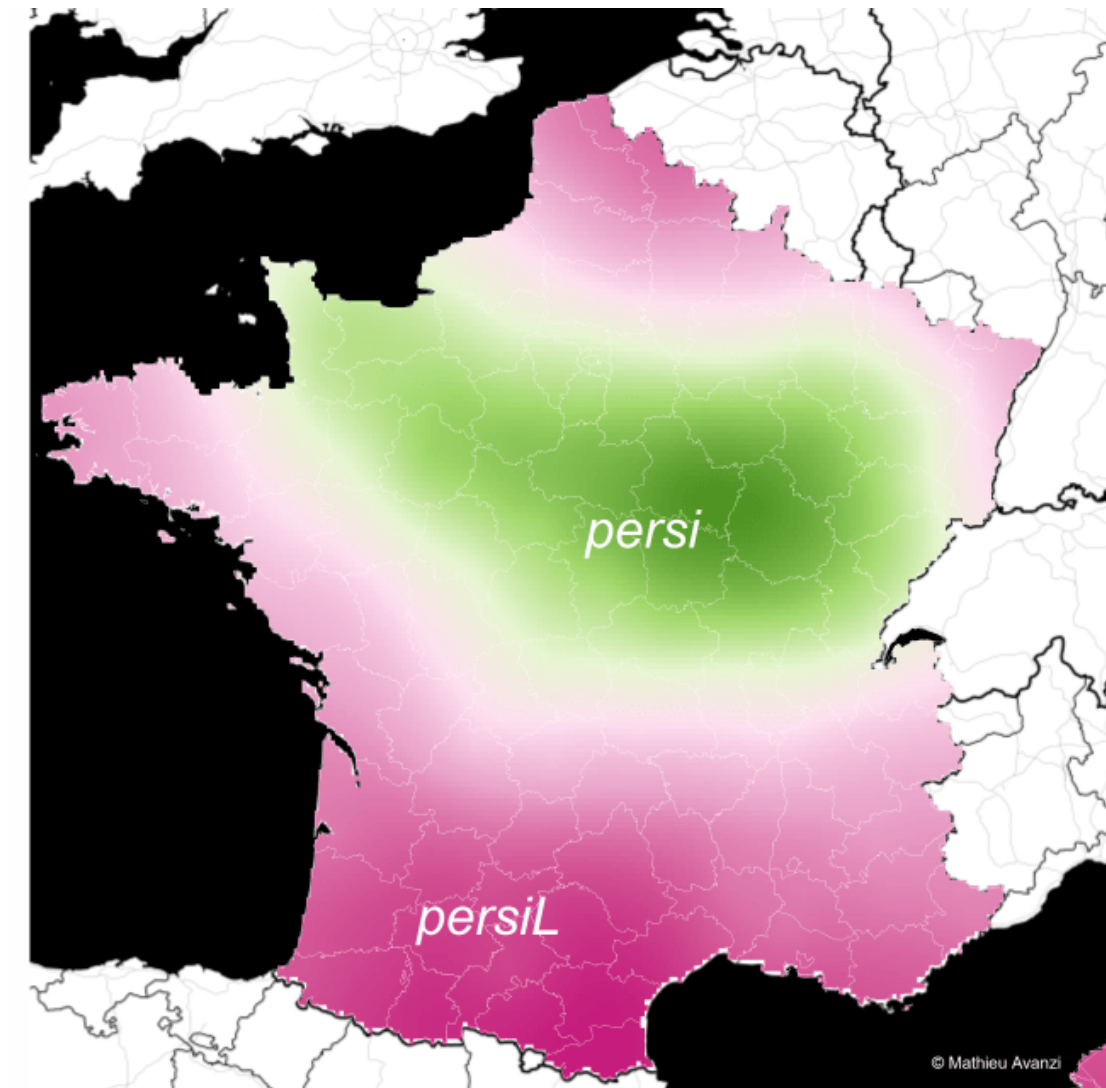


Figure 2 : Aire de (non-)prononciation de la consonne finale du mot persil, d’après l’enquête *Français de nos régions*.

La carte ci-dessous montre que la prononciation du /l/ est majoritaire sur l’ensemble de l’Hexagone, la non-prononciation de cette consonne (zone en vert) ne s’étale que sur quelques départements du centre de l’Hexagone. Il existe un grand flottement dans la prononciation des consonnes finales de mots qui se terminent par la séquence -il. En France comme en Suisse, sourcil rime avec cil ; alors qu’en Belgique, on ne prononce pas la consonne finale de ce mot. Jusqu’au siècle dernier, il était courant de ne pas prononcer la consonne finale de mots comme nombril, baril, gril – habitude que l’on a conservée pour des mots comme outil ou fusil. Les Québécois sont de ce point de vue plus cohérents que les Européens. Outre-Atlantique, la non-prononciation du -l final dans les mots comme persil, sourcil, nombril ou baril est la règle (v. www.francaisdenosregions.com)

Nous concluons cette séquence par donner un autre exemple de la variation phonétique en France et qui concerne les deux articulations du phonème /r/. Le /R/ dit « roulé » est minoritaire, il se maintient uniquement dans des zones rurales. Partout ailleurs en France, c'est plutôt le /r/ parisien (appelé également « grasseyé ») qui domine.

c- Variation morphosyntaxique :

Sous l'impact de l'espace, la variation peut toucher également la morphosyntaxe (les formes d'accord, l'ordre des mots, etc.). Ce genre de variations est moins présent que les autres types de variation car la structure grammaticale est la chose la plus stable dans une langue. Il y a bel et bien une raison derrière ce que l'on peut appeler « régionalisme » ou « particularisme » grammaticaux. Dans cette perspective, Henri Boyer (2001 : 25) cite le dialectologue G. Tuillon qui soutient que « le régionalisme grammatical est vivace, parce qu'il n'est pas gratuit, il dit quelque chose que le français ordinaire ne dit pas ». Les deux chercheurs canadiens Davy Bigot et Robert Papen donnent un exemple concret de variation morphosyntaxique et qui concerne le déterminant « Tout ». Ils ont fait remarquer qu'en français canadien, il existe aussi l'emploi de « tous » et « tout » prononcés [tɔt] au lieu de [tus] et [tu], quel que soit le groupe grammatical qui les suit.

Ces oppositions entre le français dit « standard » et le français canadien sont clairement présentées par les deux chercheurs qu'on vient de citer dans le tableau ci-dessous :

Français standard	Français canadien (Québec)
j'ai fait tout [tu] mon travail	j'ai fait tout [tɔt] mon travail
j'ai fait tous [tu] mes travaux	j'ai fait tous [tɔt] mes travaux
mes travaux, je les ai tous [tus] faits	mes travaux, je les ai tous [tɔt] faits

Tableau 1 : Les usages du déterminant « Tout » en français standard et canadien

Dans les pages qui suivent, les deux universitaires Davy Bigot et Robert Papen donnent un autre exemple de la variation syntaxique et qui concerne cette fois-ci les interrogatives directes. En français Québécois (et dans les autres variétés de français du Canada), les phrases interrogatives directes fermées peuvent se construire de plusieurs façons :

- 1) par inversion du sujet et du verbe comme dans « *Vient-il* au cinéma avec nous ce soir ? » ;
- 2) avec « est-ce que » comme dans « *Est-ce qu'il* vient au cinéma avec nous ce soir ? » ;
- 3) par intonation comme dans « *Il vient* au cinéma avec nous ce soir ? » ;
- 4) par ajout de la particule interrogative « -tu » comme dans « Il vient-*tu* au cinéma avec nous ce soir ? ».

Pour Davy Bigot et Robert Papen (2014 :10), c'est bien l'agencement des éléments grammaticaux et donc la syntaxe des phrases qui varie. Dans certaines variantes, on a inversé l'ordre des mots, dans d'autres, on a ajouté un élément ou un groupe d'éléments avant ou après le verbe. Ces phrases « ne sont cependant pas construites avec les mêmes éléments grammaticaux et leur syntaxe diffère nettement. On soulignera que tout comme pour les interrogatives directes, un locuteur n'emploie pas ces constructions dans un même contexte. Leur utilisation dépend, notamment, de la situation de communication dans laquelle la personne se trouve » (Bigot et Papen, 2014 : 10).

Dans certaines régions de France, les particularismes grammaticaux sont vivaces. Dans une enquête menée par l'équipe « *Français de nos régions* »³ sur le pronom « y » utilisé par les locuteurs de certaines régions en France dans des phrases comme : « je vais y faire » ; « je vais y prendre » ; « je vais y manger ? ». D'après les résultats de cette enquête, l'usage de pronom « y », souvent qualifié de « savoyard », de « dauphinois », de « lyonnais » ou de « bourguignon », couvre une aire géographique plutôt large, qui ne correspond pas tout à fait aux limites du domaine francoprovençal :

³ Voir le site www.francaisdenosregions.com

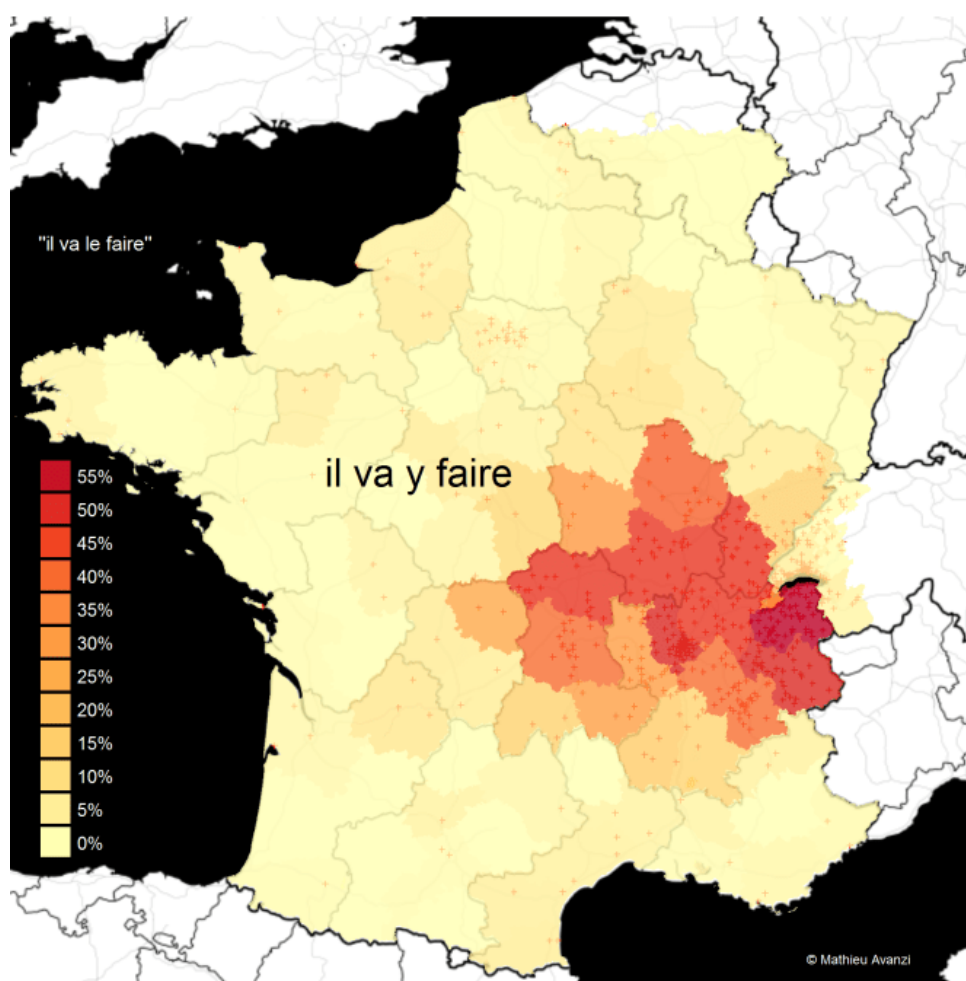


Figure 3 : Répartition et vitalité du pronom « y neutre » selon l'enquête *le français de nos régions*

Contrairement à une opinion bien répandue, dans ces contextes, le pronom « y » ne remplace pas un complément d'objet indirect (comme il le ferait avec le verbe *aller*, p. ex. dans la phrase *j'y vais*), mais bien un complément d'objet direct. Ainsi, les phrases mentionnées ci-dessus, le pronom *y* remplace des compléments de type « quelque chose » ou « ça » (*je vais faire quelque chose, je vais prendre ça, je vais manger quelque chose/ça*), et non des compléments de type « à quelque chose » ou « à ça » (*je vais faire à quelque chose, je vais prendre à ça, je vais manger à quelque chose/ça*, où l'astérisque signale que l'énoncé est agrammatical). Dans ces régions, les gens n'utilisent pas le pronom *le*, comme en français standard (*je vais le faire, je vais le prendre, je vais le manger*) ? (v. www.francaisdenosregions.com)

Dans son ouvrage « *éléments de sociolinguistique* », H. Boyer (2001) emprunte à G. Tallion l'exemple suivant pour parler de la variation grammaticale : « ce qui t'es arrivé, j'y sais déjà : c'est ton frère qui m'y raconté ». Ce type de phrases ne sera pas entendu dans le sud-ouest de la France.

2.2. Le facteur « sexe »

Il existe également des variations liées au sexe (variation « sexuelle » ou « *diagénique* »). On peut facilement observer dans la société qu'il existe des différences remarquables entre la façon de parler des deux sexes. Les hommes et les femmes n'emploient pas nécessairement les mêmes formes phonétiques, syntaxiques et lexicales. Notons aussi que chaque catégorie a sa propre représentation des formes linguistiques (certaines variantes sont perçues positivement par les femmes, mais négativement par les hommes). Il est généralement admis que les représentations linguistiques ont un impact direct sur les pratiques linguistiques, ce qui fait que les femmes et les hommes « n'emploient pas nécessairement les mêmes formes dans des contextes sociaux similaires » (Bigot et Papen, 2014 : 12).

Le sexe est une variable qui a attiré l'attention de beaucoup de sociolinguistes à l'image de W. Labov. Dans son enquête qu'il a menée à New York sur la stratification sociale de l'anglais, ce sociolinguiste a remarqué que les femmes sont « plus sensibles [que les hommes] aux modèles de prestige », et « utilisent moins de formes linguistiques stigmatisées (considérées comme fautives), en discours surveillé » (Singy, 1998 : 12). Pour Labov, les femmes jouent un rôle capital dans les changements linguistiques qui se s'opèrent dans beaucoup de régions du monde. Le même auteur donne dans le passage ci-dessous plusieurs exemples de ces changements linguistiques :

« L'affaiblissement des affriquées en Argentine [...], la fusion des voyelles hautes devant /I/ au Texas [...], l'avancement du noyau de /aw/ au Canada [...], les changements en chaîne des sept voyelles brèves dans les grandes villes du Nord des États-Unis [...], la postériorisation des voyelles longues en Californie et dans l'ouest des États-Unis, le recul du /e/ bref à Norwich [...], ainsi que les nombreux changements vocaliques à New-York et à Philadelphie » (Labov, 1992, 22)

Sur le rôle de la femme dans les changements linguistiques, H. Boyer souligne : « compte tenu du rôle des femmes auprès des enfants, il n'est pas étonnant qu'elles exercent une domination sur les changements linguistiques, phonétiques en particulier ». Pour Labov (1992 : 22), si la femme est responsable des changements qui s'opèrent au niveau de la langue, c'est simplement parce qu'elle constitue partout dans le monde la première source d'acquisition de la langue au cours des deux premières années d'un enfant. Les rares cas où l'homme assure cette fonction ne sont jusqu'à présent dominants dans aucune société. Finalement, W. Labov conclut que « tout changement linguistique induit par les femmes sera donc accéléré, puisque l'enfant, quel que soit son sexe, recueillera de sa mère des formes relativement avancées » (Labov, 1992 : 22).

Dans un autre article publié quelques années plus tard, W. Labov a tenté d'expliquer la raison qui pousse les femmes à se conformer aux normes sociolinguistiques prescrites plus que les hommes : « Il est [...] possible d'interpréter le conformisme linguistique des femmes comme étant le reflet de leur plus grande responsabilité dans l'ascension sociale de leurs enfants - ou du moins dans la préparation des ressources symboliques nécessaires à cette ascension. » (Labov, 1998 : 32 cité par Boyer).

On peut citer ici un autre sociolinguiste, cette fois-ci britannique, en l'occurrence Peter Trudgill, qui avance une interprétation du conformisme linguistique des femmes très proche de celle formulée par le sociolinguiste américain W. Labov. Les deux sociolinguistes soulignent qu'il existe une corrélation directe entre ce phénomène et la position socioéconomique inégalitaire de ces deux groupes : « Les hommes semblent avoir moins d'efforts à faire afin de signaler leur statut et leur position sociale. Ces derniers transparaissent directement à travers leur profession et leurs revenus. Les femmes, ayant moins de pouvoir économique, signalent leur position sociale et leur statut au travers de marques symboliques de pouvoir, en autres, les pratiques linguistiques des classes dominantes » (Bigot et Papen, 2014 :26-27).

Toujours pour rester dans le contexte anglophone, nous citerons ici l'un de travaux⁴ du sociolinguiste britannique Peter Trudgill consacré à la variation de l'anglais dans la ville de Norwich en Grande Bretagne. Il s'intéresse principalement au suffixe -ing présent dans

⁴ En raison de l'indisponibilité de ses ouvrages en Algérie, nous avons dû nous limiter à la consultation de la synthèse de ses travaux présentée dans BIGOT, Davy et PAPAN, Robert, « Formation en linguistique variationniste », 2014.

des phrases comme *I'm walking to the movies* (je vais au cinéma en marchant). En fonction du contexte stylistique, ce suffixe est prononcé de deux façons différentes : *walking* ou encore *walkin'*. « La première variante est dite standard et se confond avec la prononciation RP (...) La seconde forme du suffixe -ing est davantage familière » (Bigot et Papen, 2014 : 26). Pour expliquer ce phénomène, Trudgill a mobilisé deux variables sociales à savoir la classe sociale et le sexe des locuteurs. Les résultats de son étude montrent clairement que les personnes issues des classes supérieures de l'échelle sociale ont tendance à produire une prononciation RP. Son étude révèle aussi que le sexe des locuteurs a un impact sur la réalisation du suffixe. Le tableau, ci-dessous, nous donne un aperçu des résultats obtenus.

	MMC	LMC	UWC	MWC	LWC
Hommes	4	27	81	91	100
Femmes	0	3	68	81	97

Tableau 2 : Pourcentages de production de la variante non standard -in' de -ing à Norwich (tiré de Bigot et Papen, 2014 : 26)

« Ce tableau indique cinq classes sociales identifiées comme MMC (classe moyenne moyenne), LMC (classe moyenne inférieure), UWC (classe ouvrière supérieure), MWC (classe ouvrière moyenne) et LWC (classe ouvrière inférieure). Il distingue la production de la forme familière (casual) de -ing en fonction du sexe des répondants hommes/femmes. La totalité des hommes (toutes classes confondues) produit 303 % de la forme familière de -ing (somme de tous les pourcentages des différentes classes) contre 249 % pour les femmes. Que l'on prenne la totalité des résultats ou que l'on considère les classes individuellement, le phénomène reste identique. Nous lisons, par exemple, que 4 % des hommes disent *walkin'* contre un score nul chez les femmes, dans la catégorie MMC. À l'extrémité de l'échelle, 100% des hommes produisent une variante familière contre 97 % pour les femmes. Ce que nous retenons de ces données est surtout le fait que peu importe la classe sociale, les femmes tendent à utiliser la forme standard de façon plus importante que les hommes » (Bigot et Papen, 2014 :26).

Quand nous observons de très près le terrain algérien, nous nous rendons compte de plusieurs particularités liées au sexe, comme par exemple l'utilisation plus fréquente chez les femmes du /r / « parisien » ou « grasseyé » alors que les hommes préfèrent utiliser le /r/

« roulé ». Ce phénomène n'est pas systématique c'est-à-dire qu'il n'est pas rare de croiser des femmes qui le roulent et des hommes qui le grasseyent. Cherif Sini (2015 : 80) fait remarquer que ce phénomène n'est pas dû à une raison de nature physiologique : « la question relève du social et, plus précisément, du rapport qu'on a avec la langue concernée : grasseyer rapproche d'une certaine manière de prononcer le français perçu prestigieux alors que rouler marque, pour certains, une espèce de distance vis-à-vis du français métropolitain ou d'une appropriation de la langue en lui donnant un cachet local ».

P. Bourdieu constate, à cet égard, que les hommes sont en général moins attirés par les façons de parler légitimes alors que les femmes, (surtout les plus jeunes et les plus scolarisées) s'affirment comme les plus aptes à participer au marché dominant. En effet, leur statut social les rend davantage dociles à l'égard des usages dominants « par la division de travail entre les sexes, qui les spécialise dans le domaine de la consommation, et par la logique du mariage, qui est pour elles la voie principale, sinon exclusive, de l'ascension sociale, et où elles circulent de bas en haut », et elles sont ainsi prédisposées à se conformer aux exigences du marché des biens symboliques, en particulier dans le domaine des pratiques linguistiques (Bourdieu cité par Hafez, 2006 :39).

2.3. Le facteur « âge »

L'âge est un autre facteur de différenciation sociolinguistique qui permet d'analyse des changements linguistiques des communautés linguistiques. A cet égard, Pierrette Thibault (1997 :20) souligne que « la différenciation sociolinguistique selon l'âge des locuteurs est l'une des clés maîtresses pour la compréhension de la dynamique des communautés linguistiques ». L'appartenance à telle ou telle catégorie d'âge détermine la manière de parler une langue. Lorsque nous observons les pratiques langagières dans la société, nous constatons par exemple que les jeunes locuteurs emploient des formes linguistiques spécifiques. En effet, au sein d'une même communauté coexistent en quelque sorte plusieurs états de langue comme on peut le lire dans cet extrait « on pourrait dire qu'au sein d'une communauté linguistique, à un moment donné de son histoire, coexistent plusieurs synchronies, dont les diverses générations sont porteuses » (Boyer, 2001 : 27).

Nombre de recherches sociolinguistiques ont montré l'influence de la structure sociale (âge, sexe, classe sociale, etc.) sur les usages linguistiques. Il est utile de citer ici

l'étude d'Eva Havu menée en 2006 et présentée dans son article intitulé « *Quand les Français tutoient-ils ?* » où elle a étudié l'emploi des pronoms d'adresse dans la langue française. Son enquête sur questionnaire a été menée dans cinq villes françaises (Limoges, Lyon, Metz, Paris, Toulouse). L'objectif de son étude est principalement d'examiner les différences entre les classes d'âge, sans tenir compte des différences géographiques, même si elle est bien consciente que le choix du pronom d'adresse ne repose pas uniquement sur le critère « âge ». Elle cite d'ailleurs Kerbrat-Orecchioni (1992 : 36, 48-49) qui souligne dans l'un de ses écrits que l'emploi de « tu » ou de « vous » dépend également des facteurs tels que : le lien familial, les types d'interaction entre adultes, où différentes relations, telles que les relations cognitive, sociale et affective entrent en jeu (le tu intime (époux, amis, amants), le « tu » professionnel (collègues), parlementaire, sportif), etc., ainsi que le type particulier de contrat entre les locuteurs.

A ces paramètres relationnels, Eva Havu en rajoutent des facteurs personnels, tels que « le "look", l'habillement et la sympathie mutuelle ("il y a un courant") qui jouent un rôle dans le choix du terme d'adresse en prenant comme point de départ deux des trois situations de communication (...) : les situations non-formelles, familiales, intimes où le vouvoiement peut apparaître, et les situations non-officielles formelles où il existe beaucoup d'hésitation entre les deux pronoms d'adresse, tu et vous » (Eva Havu, 2006 : 4).

Il s'agit donc pour cette universitaire de décrire l'emploi des pronoms d'adresse en France, dans les classes d'âge suivantes : – la génération née dans les années 1990 (collégiens en 5ème ou en 6ème) – la génération née dans les années 1980 (étudiants d'université) – les générations nées dans les années 1960 et 1970 (vie active) – les générations nées dans les années 1940 et 1950 (vie active) – les générations nées dans les années 1920 et 1930 (retraités) – les générations nées dans les années 1900 et 1910 (retraités).

Eva Havu examine plusieurs situations de communication : famille, amis, amis d'amis, collègues, première rencontre. Pour l'illustration, nous présenterons dans le tableau ci-dessous les résultats de son enquête quant à l'emploi des pronoms « tu » et « vous » par les personnes enquêtés lors de : a- la première rencontre : interlocuteur du même âge ou plus jeune ; b- la première rencontre : interlocuteur plus âgé :

VIII.a. Première rencontre : interlocuteur du même âge ou plus jeune

	1990-1999 (103)	1980-1989 (180)	1960-1979 (74)	1940-1959 (67)	1920-1939 (27)	1906-1919 (17)
T	85	73	27	6	–	–
V	11	24	68	92	100	100
T/V	4	3	5	2	–	–

VIII.b. Première rencontre : interlocuteur plus âgé

	1990-1999 (103)	1980-1989 (180)	1960-1979 (74)	1940-1959 (67)	1920-1939 (27)	1906-1919 (17)
T	5	1	–	–	–	–
V	89	98	97	100	100	100
T/V	6	1	3	–	–	–

Lors d'une première rencontre avec un locuteur plus jeune ou du même âge, le comportement des plus jeunes diffère beaucoup de celui des autres générations, car le tutoiement est nettement majoritaire. Si la tranche d'âge 1960-1979 tutoie parfois dans cette situation, le tutoiement est (presque) inexistant dans les générations antérieures.

Quand l'interlocuteur est plus âgé, le vouvoiement est largement majoritaire (1960-1990) ou de règle (1900-1950). Cette étude révèle clairement que l'âge de l'interlocuteur exerce une influence sur le choix du pronom d'adresse. Le taux de tutoiement augmente généralement plus les générations interrogées sont jeunes.

De nombreuses études sociolinguistiques se sont intéressées ces dernières années aux caractéristiques générales du langage des jeunes, appelé également « parler jeune », « français des jeunes » « langue des cités » (Boyer, 2001). Ces études ont relevé plusieurs traits comme étant typiques du langage des jeunes. Au niveau du lexique par exemple, plusieurs éléments ont été relevés comme « le vocabulaire limité et répétitif (utilisation abusive de faire, par ex : ça le fait, ça le fait pas, ça le fait trop...), les emprunts, notamment à l'arabe, la profusion d'expressions grossières, la troncation par apocope (biz pour business) ou par aphérèse (blème pour problème, leur pour contrôleur), la reduplication (leurleur pour contrôleur, zonzon pour prison), l'utilisation de formules du type de « N de chez N » pour indiquer une valeur superlative (Ce mec est nul de chez nul)». (Palma, 2013 : 101).

Plusieurs procédés de création lexicale sont employés par des jeunes locuteurs français notamment ceux qui habitent en banlieue. Parmi ces procédés, on peut citer le verlan qui consiste à inverser les syllabes d'un mot. Silvia Palma fait remarquer que dans certain cas, le mot obtenu à l'aide de ce procédé subit une deuxième transformation « Ce

qui a attiré notre attention c'est la poursuite des transformations, une fois le mot « verlanisé », soit à travers des modifications graphiques, soit par le biais d'ajouts, d'apocopes, etc. » (Palma, 2013 : 101). Elle donne beaucoup d'exemples d'adjectifs et de verbes où la transformation s'accompagne souvent d'un changement ou d'une restriction du sens. Voici quelques exemples ⁵qui illustrent parfaitement ce glissement de sens :

Adjectifs

- Auch : de chaud. Deux sens possibles pour l'adjectif transformé : 1) difficile, compliqué (Ca va être auch pour sortir ce soir, mon père veut pas). Synonyme : ghetto ; 2) dangereux (Le parking de la gare, c'est auch). Synonyme : machope.
- Chanmé : de méchant. Sens : génial, formidable. (Le cours, il était chanmé, on a trop bien rigolé avec le prof). Synonymes : bad, hard.
- Chelou : de louche. Deux sens possibles : 1) bizarre (T'es chelou, toi ! Qu'est-ce qui te prend de t'habiller comme ça ?) ; 2) douteux (Cette viande, elle est chelou, elle a une drôle d'odeur).

Verbes

- Pécho : de choper. Deux sens possibles : 1) attraper. Synonyme : serrer ; 2) conclure [initier une relation] avec quelqu'un. (*J'ai pécho le mec dont je t'ai parlé à la soirée d'hier, je suis trop contente*).
- Pouille-D : de dépouiller. Deux sens possibles : 1) dévaliser ; 2) voler (*Je suis dégoûté, je me suis fait pouille-d mon vélo*).
- Véski : esquiver. Trois sens possibles, tous relativement proches : 1) éviter une personne (*Son père la cherche partout, mais elle le véski*) ; 2) éluder un sujet (*Arrête de véski quand je te parle de choses sérieuses*) ; 3) fuir une situation (*J'ai vu le pit-bull foncer sur moi, j'ai véski direct*).

Il faut noter que le verlan est l'un des procédés les plus importants dans la création lexicale des jeunes. Dans cette optique, H. Boyer (2001) fait remarquer que « la verlanisation

⁵ La plupart des exemples donnés ici proviennent de l'article de Silvia Palma, « Le phénomène du détournement dans le langage des jeunes », *Pratiques*, 159-160, 2013

devenue la pratique néologique la plus visible (et la plus emblématique) de la variété en question, dont nombre de formes sont du reste entrées dans la langue usuelle : “ meuf ” (pour “ femme ”), “ keum ” (pour “ mec ”), “ reum ” (pour “ mère ”) ».

D'autres procédés sont utilisés par les jeunes français comme la création par suffixation. Silvia Palma (2013 :102) donne quelques exemples de ce type de création :

- La transformation des noms *camion* et *pavillon* en *kamtar* et *pavtar* supposerait l'existence d'une base *cam-* devenue *kam* et d'une autre *pav-* auxquelles viendrait s'ajouter le suffixe *-tar*
- Le suffixe *-ard*, présent par exemple dans *campagnard*, *montagnard*, *routard* et les plus familiers *taulard*, *zonard*, avec le sens de « personne qui vit à la campagne, à la montagne, etc. » permet de créer des noms comme *blédard* (e) pour désigner quelqu'un qui vient du bled

Enfin, les jeunes font appel à d'autres procédés linguistiques comme la troncation (exemple : *dérter* « je suis *deter* » au lieu de « je suis déterminé ») et la siglaison (exemple : *BDR* : « Être au *BDR* », c'est tout simplement « être au bout du rouleau », *BG* : abréviation de « beau gosse »).

2.4. Le facteur « classe sociale »

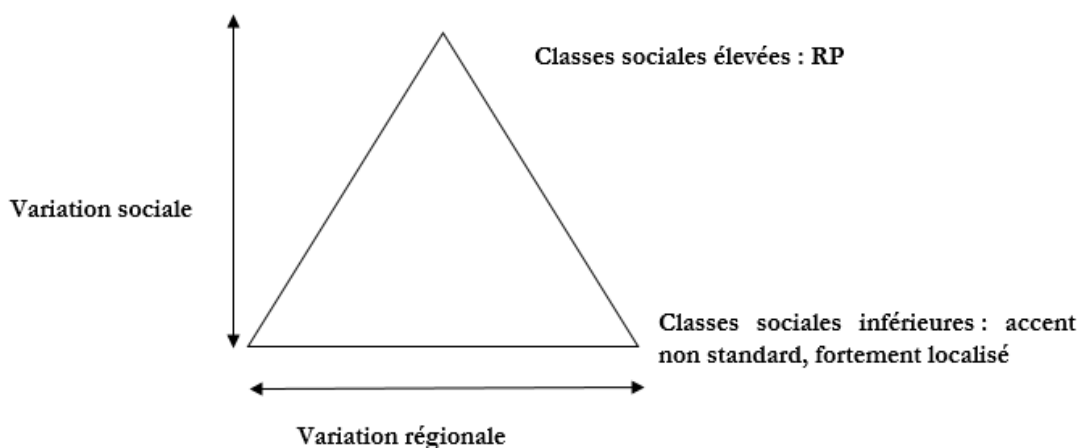
Ce facteur est à l'origine d'un type particulier de la variation appelée « variation *diastratique* ». Elle concerne la diversité des usages de la langue selon des caractéristiques sociales et démographiques des individus (l'appartenance à un milieu socio-culturel). La « classe sociale » constitue une notion majeure en sociologie explicative, elle « se positionne comme « indicateur synthétique » principal des richesses sociales, culturelles et économiques de chaque individu au sein même de leur communauté » (Bigot et Papen, 2014 :22). Ce concept a été mobilisé par les études variationnistes avant la naissance même de la linguistique labovienne pour parler des inégalités sociales manifestées dans la langue (Bigot et Papen, 2014 :22). Dès 1929, Frei avait déjà révélé que les traits du « français avancé » dépendaient d'un déséquilibre social dans le système d'une langue.

Quelques années plus tard, sur ce même principe d'inégalités sociales, le britannique Basil Bernstein (1975) a effectué une étude sur l'échec scolaire des élèves appartenant à des classes défavorisées. Il ressort de ses enquêtes que la réussite scolaire des élèves issus des classes supérieures provient de leur usage d'un code « élaboré » (utilisation de pronoms personnels précis, présence de divers adjectifs et adverbes, etc.) spécifique aux groupes sociaux favorisés, contre l'utilisation d'un code « restreint » (emploi de formules syntaxiques simples et stéréotypées, etc.) propre aux enfants des classes inférieures (Bigot et Papen, 2014 : 22).

F. Gadet (1997 : 84) fait remarquer que cette thèse de déficit linguistique a reçu beaucoup de critiques dans les milieux scientifiques : « On lui reproche tout d'abord de supposer dans l'interprétation des données, qu'il y a isomorphisme entre structures linguistiques et structure cognitive ». Aux Etats-Unis, cette théorie a largement été réfutée par beaucoup de chercheurs « certains iront jusqu'à la qualifier de raciste » (Bigot et Papen, 2014 : 22).

L'étude de Labov (1966) fut la première grande étude prouvant qu'il existait bien des variantes linguistiques produites selon les classes sociales dont la grande étude sur le /r/. Quelques années plus tard, Trudgill (1974) proposait, sur le même principe de stratification sociale, un schéma plus général représentant la répartition de l'ensemble des dialectes de l'anglais britannique. Le schéma est le suivant⁶ :

⁶ Présenté dans BIGOT, Davy et PAPEN, Robert, « Formation en linguistique variationniste», Publication Subventionnée par l'Université Ouverte des Humanités (UOH), 2014.



« En haut de la pyramide sociale, on trouve les classes sociales les plus élevées (composées des membres de la classe politique, de membres de la famille royale anglaise, etc.) utilisant la prononciation dite RP (Received Pronunciation), prononciation reconnue comme étant la plus soignée, la plus distinguée en Grande-Bretagne. Plus on descend dans les strates inférieures de la pyramide, plus cette prononciation tend à disparaître pour laisser place aux accents plus régionaux. Aux plus bas échelons de cette représentation, nous trouvons les classes sociales les moins élevées (lower classes) et des variétés de l'anglais extrêmement localisées (on y retrouve le Cockney de Londres, mais aussi le Scouse de Liverpool ou encore le Geordie de Newcastl) » (Bigot et Papen, 2014 : 24).

2.5. Le facteur « situation de communication »

La situation de communication est un facteur important à prendre en compte pour appréhender la variation linguistique. Les usages linguistiques sont régis par plusieurs paramètres liés au contexte. H. Boyer (1996 : 16) énumère dans les paragraphes qui suivent quatre situations du discours qui imposent aux locuteurs d'une langue de modeler leur discours sur le plan lexical mais aussi sur les plans phonétiques et syntaxique :

- Du statut, de la position et de l'attitude de l'interlocuteur, du rapport qu'il entretient avec lui (pair ou supérieur hiérarchique, de la connaissance qu'il a de lui (et du degré de connivence qui les lie), de ses réactions (regard, mimiques, etc.)... ;

- De ce qu'il peut imaginer de lui : ici interviennent tous les signes extérieurs d'identité ou d'appartenance à un groupe ou une classe sociale, dont font partie les signes linguistiques ;
- Du lieu : deux collègues peuvent se parler de façon tout à fait différente selon qu'ils se trouvent dans une réunion de travail où ils ont un certain rôle institutionnel à jouer, ou bien au restaurant où ils déjeunent ensemble ;
- De la nature du discours accompagné ou non, à des degrés divers, d'une autosurveillance ou d'une autocensure : conversation à bâtons rompus, discussion d'affaires, rencontres plus ou moins ritualisées ; et de sa finalité : ordre, demande, conseil, mais aussi démonstration, séduction ...la liste pour ainsi dire infinie.

Il existe également une distinction entre l'oral et l'écrit. Que nous soyons à l'oral ou à l'écrit, nous n'emploierons pas tout à fait les mêmes formes linguistiques. En français, certains sons ne sont pas prononcés à l'oral. Le « ne » de négation par exemple disparaît à l'oral. Le « je ne sais pas » devient « je sais pas » et parfois « chi pas ». Le « Il » disparaît souvent à l'oral dans des expressions comme « Il y a cinq ans » pour donner « Y a cinq ans ». C'est ce qui nous amène à parler de la notion de registres de langue. On distingue généralement trois registres de langue : la familier, le courant et le soutenu. Chaque registre se caractérise par un vocabulaire spécifique. Ainsi, « boulot » et « travail » ou « bagnole » et « voiture » relèvent, les uns d'un « registre familier », les autres d'un « registre courant ».

Le tableau⁷ ci-dessous résume les points de divergences entre les trois registres ou niveaux de langue : emploi, prononciation, vocabulaire et grammaire :

⁷ Source : [<https://www.2018calendrier.fr/langage-soutenu-exemple/langage-soutenu-exemple-luxus-les-niveaux-ou-registres-de-langue-en-francais-2e-du/>]

Les niveaux de langue			
	Familier	Courant	Soutenu
Emploi	Utilisé surtout oralement dans des conversations entre copains, dans la rue.	Utilisé à l'écrit comme à l'oral; adapté à toutes les situations; c'est par exemple le niveau de langue des informations télévisées.	Utilisé surtout à l'écrit; à l'oral, il donne l'impression que celui qui l'emploie « parle comme un livre », avec affectation.
Prononciation	Suppression de certaines lettres ou syllabes.	Correcte.	Particulièrement soignée.
Vocabulaire	Termes qualifiés de familiers dans le dictionnaire, argot, expressions imagées et de la vie quotidienne.	Simple, précis, utilisable dans toutes les situations.	Rare, recherché, littéraire, suppose des connaissances culturelles.
Grammaire	<ul style="list-style-type: none"> – Fautes fréquentes dans l'emploi des temps et des modes; – absence de <i>ne</i> dans les locutions négatives; – juxtaposition de phrases sans coordination; – emploi souvent fautif de la subordination; – emploi de <i>ça</i> pour <i>cela</i>. 	Pas de faute de syntaxe, le passé composé est employé plus volontiers que le passé simple, l'imparfait du subjonctif est évité.	Phrases longues aux subordonnées nombreuses, aux adjectifs multiples, appositions, formes verbales rares (passé simple, imparfait et plus-que-parfait du subjonctif, conditionnel passé 2 ^e forme).

3. La linguistique variationniste : méthodes et objectifs

On considère William Labov comme le fondateur de la linguistique variationniste qu'il définit comme une linguistique qui prend en charge les usages pluriels de la langue. Le projet de W. Labov est de rendre compte de la langue d'une communauté linguistique à travers l'étude de la structure des variations qui s'y retrouvent (Thibault, 1997 : 284). De ce fait, il distingue dans l'étude de la variation deux paramètres : le premier paramètre est d'ordre social, qui s'exprime par la stratification sociale d'une variable linguistique alors que le deuxième est d'ordre stylistique, qui apparaît lors des changements de registres de discours : « L'ensemble des performances d'une communauté linguistique constitue une structure à deux dimensions : sociale et stylistique : (...) les réalisations linguistiques des variables sont corrélées avec la position sociale de ceux qui parlent et avec les conditions des discours qu'ils tiennent ». (Marcellesi et Gardin, 1974 :144).

William Labov appréhende la variation sociale et stylistique sous l'angle du « degré de conscience que les locuteurs ont des variantes présentes dans leur parler et dans celui des membres de leur communauté » (Thibault, 1997 :285). Ce sociolinguiste considère que la mise en relation quantifiée des phénomènes linguistiques et sociaux est productive dans toute approche sociolinguistique.

William Labov (1976) fait une distinction entre les variations stables et les changements en cours dans une communauté. Pour lui, les facteurs linguistiques et sociaux n'exercent pas le même type d'influence dans les deux cas (Thibault, 1997 :285). « Dans le premier cas, les facteurs sociaux ne jouent en aucun cas sur les phénomènes linguistiques. Ce sont des contraintes linguistiques, et non la diversité sociale, qui conditionnent la variation. Au contraire, les changements en cours au sein d'une communauté tendent à démontrer une variation linguistique dépendante des différences sociales (sexe, âge, classe sociale, etc.) entre les locuteurs » (Bigot et Papen, 2014 : 18). L'étude de la variation nécessite donc la prise en compte à la fois du contexte linguistique et discursif dans lequel les variantes se manifestent mais également des caractéristiques sociales des individus qui les utilisent (Thibault, 1997 :286).

Pour rendre compte de la variation à l'intérieur d'une langue, les linguistes variationnistes ont développé une méthode quantitative visant à analyser l'impact des variables extralinguistiques ou sociales (le sexe, l'âge ou encore la classe sociale des individus) sur les variables linguistiques. Ces variables linguistiques « sont sélectionnées et réparties au sein d'une communauté de locuteurs, et tiennent compte des diverses situations discursives » (Bigot et Papen, 2014 : 18). On verra d'ailleurs que les travaux de William Labov ont montré qu'il existe une corrélation étroite entre les facteurs linguistiques et les facteurs sociaux.

L'intérêt de la méthode variationniste est manifeste. « Elle permet, par exemple, de souligner des comportements différentiels entre des catégories sociales spécifiques (homme/femme, riche/pauvre, jeunes/vieux, etc.). Une stratification en classes sociales indiquera, par exemple, une hiérarchie de valorisation de certaines formes langagières. Une stratification en classes d'âges soulignera un éventuel changement en cours dans une communauté linguistique » (Bigot et Papen, 2014 : 18).

4. Les enquêtes de William Labov

4.1. L'enquête de l'île Martha's Vineyard

L'île Martha's Vineyard se situe dans l'Etat du Massachusetts aux USA. Lors de ses vacances dans cette île, William Labov a remarqué que sur le plan linguistique, la langue pratiquée par les habitants de cette île présente quelques particularités phonétiques. C'est ce qui l'a poussé à effectuer une vaste enquête sur la prononciation de quelques diphtongues dans cette île. Il s'est particulièrement intéressé aux deux diphtongues /ay/ dans des mots comme *right, white, pride, wine* ou *wife* et /aw/ dans des mots comme *house, out, doubt*, etc. (Calvet, 1993).

L'enquête de W. Labov a révélé que les habitants de cette île ont tendance à centraliser le premier élément de ces diphtongues le /a/ de /ay/ et /aw/ qui prend une prononciation plus proche de /e/. Pour W. Labov, la sociolinguistique doit décrire et expliquer les variations à l'œuvre dans la langue, il a essayé donc d'expliquer l'origine de ce trait phonétique (centralisation des diphtongues) qui est propre aux habitants de l'île : « Pourquoi Martha's Vineyard a-t-elle tourné le dos à l'histoire de la langue anglaise. Je crois qu'il est possible d'apporter à cela une réponse spécifique en étudiant dans le détail la configuration de ce changement phonétique à la lumière des forces sociales qui agissent le plus profondément sur la vie de l'île. » (Labov, 1976 :73).

W. Labov part donc à la recherche des liens susceptibles d'exister entre la variable phonétique observée chez les Vignardais et les paramètres sociaux. Il a ainsi accordé une attention particulière à la structure sociale de l'île pour comprendre sous quelles pressions se font les changements sociaux (Labov, 1976 :73). Parmi les traits sociaux pris en compte dans le cadre de cette enquête, on peut citer la répartition géographique (basse île/haute île), les groupes sociaux (pêcheurs, fermiers, autres), ethnie d'origine (anglaise, portugais, indien), etc.

Au moment de l'enquête, l'île en question comptait 5563 habitants tout au long de l'année et 42000 touristes en plus durant la saison estivale. L'île de Martha's Vineyard connaît un taux de chômage des plus élevés aux USA. La forte présence de touristes sur l'île ne suffit pas de garantir un travail pour tous les Vignardais. Face à cette situation,

certaines habitants de l'île veulent à tout prix quitter l'île pour aller vivre dans des régions qui offrent plus de possibilités de travail, d'autres en revanche, sont plus sédentaires et défendent avec acharnement leur île. Ce qui a conduit W. Labov à classer les attitudes des locuteurs envers leur île en trois niveaux : 1- positif : ceux qui veulent rester, 2- neutre : ceux qui n'expriment aucun avis, et 3- négatif : ceux qui veulent partir.

W. Labov a remarqué que plus les locuteurs ont une attitude positive et plus le /a/ des diphtongues /ay/ et /aw/ est centralisé. Autrement dit, la variable phonétique étudiée en l'occurrence la centralisation des diphtongues dépend des paramètres extralinguistiques (répartition sociale) : « ceux qui veulent rester dans l'île adoptent une prononciation « îlienne » et ceux qui veulent partir adoptent une prononciation « continentale » (Calvet, 1993 : 67).

Dans un deuxième lieu, W. Labov a remarqué que cette tendance à la centralisation des diphtongues se manifeste inégalement selon les groupes d'habitants (en fonction de l'appartenance ethnique, de l'âge, de la résidence, de la profession). Elle est plus forte chez les pêcheurs que dans les autres catégories sociales, chez les jeunes que chez les gens âgés, chez les jeunes attachés à Vineyard que chez ceux qui comptent aller s'établir sur le continent, chez les habitants de la « haute île » que chez ceux de la « basse île » plus influencés par le continent, etc. (Forquin, 1978 : 80).

Pour conclure, on peut dire que l'enquête de W. Labov menée dans l'île de Martha's Vineyard a le mérite de montrer qu'il existe effectivement une corrélation nette entre la distribution des traits linguistiques et la distribution des traits sociologiques et donc une relation entre le changement linguistique et la situation sociale de l'île.

4.2. L'enquête dans les grands magasins de New York

William Labov a réalisé une longue et minutieuse enquête sur la variation du phonème /r/ en position postvocalique effectuée auprès du personnel de trois grands magasins de New York de standing inégal. A travers cette étude, W. Labov souhaitait fournir des preuves sur la stratification de l'anglais dans cette mégapole. Il s'est intéressé plus particulièrement aux rapports existant entre la stratification linguistique et la stratification sociale. Dans cette enquête, W. Labov s'est intéressé à la prononciation de la

variable phonétique /r/ rétroflexe (la présence ou l'absence de (r) consonantique) dans des mots comme *car, card, four, fourth* en partant de l'hypothèse suivante : « si deux sous-groupes quelconques de locuteurs new-yorkais sont rangés dans un certain ordre sur une échelle de stratification sociale, cet ordre se traduit tel quel par leur différence quant à l'emploi du /r/. » (Labov, 1976 :96). .

W. Labov a observé les pratiques linguistiques des employés des trois magasins new-yorkais qui sont respectivement Saks Fifth Avenue, Macy's et Klein. Ces trois magasins représentent les trois types de classes sociales généralement admises dans les études sociologiques, à savoir les classes supérieures, les classes moyennes et les classes inférieures (Bigot et Papen, 2014 : 19). Ils présentaient des différences remarquables comme : la localisation géographique, les prix pratiqués, les journaux dans lesquels ils font la publicité, etc. (Calvet, 1993 :69). Selon ces critères, W. Labov les classe dans trois catégories :

- Haut de l'échelle : Saks Fifth Avenue
- Milieu de l'échelle : Macy's
- Bas de l'échelle : Klein

W. Labov a procédé d'une manière très simple : lui et ses enquêteurs se font passer pour des clients et demandent un renseignement qui doit faire apparaître l'usage de la forme phonétique étudiée. Ils posent ainsi aux employés des trois magasins ciblés la question suivante : « Excuse me, where are the women's shoes ? » (Excusez-moi, où sont les chaussures pour femmes ?). On attend des employés des magasins la réponse « fourth floor » (quatrième étage) qui permet d'obtenir un /r/ préfinal (dans « fourth »), puis un /r/ en position finale dans « floor ». Une fois au quatrième étage, la question est formulée différemment : « excuse me, what floor is this ? » (Excusez-moi, c'est quel étage ici ?), afin d'obtenir un /r/ intervocalique (Bigot et Papen, 2014 :20). La figure suivante⁸ résume les résultats obtenus quant à la réalisation du /r/ dans les trois magasins étudiés :

⁸ Tiré de l'ouvrage de CALVET, Louis-Jean, La sociolinguistique, Paris, PUF, 1993.

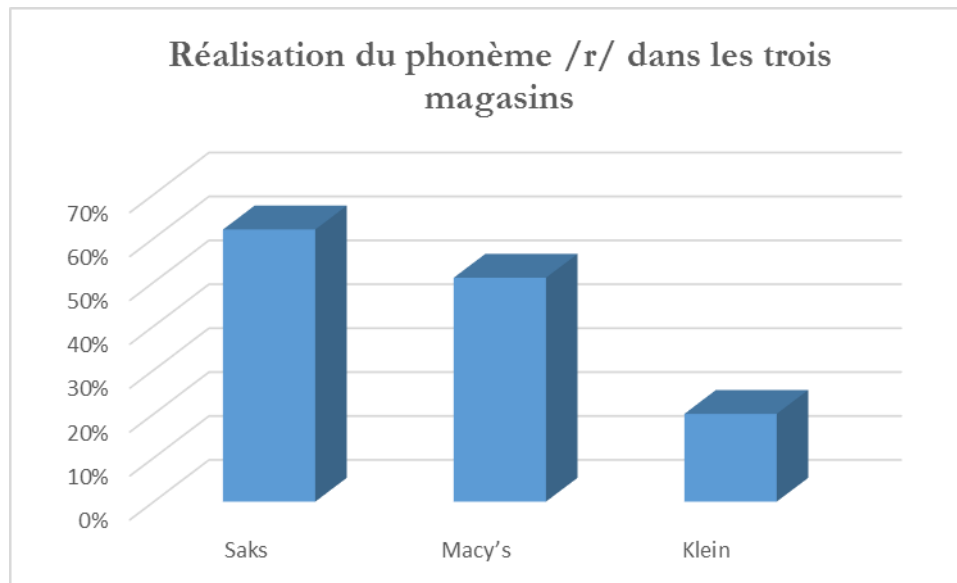


Figure 4 : Réalisation du phonème /r/ dans les trois magasins

Il ressort donc de l'enquête de W. Labov que les différences entre les trois magasins sont significatives. Les employés du magasin Saks (haut de l'échelle) arrivent à la première position par rapport à la production (partielle ou exclusive) du /r/ avec un pourcentage de 62%, suivis des employés du magasin Macky's (milieu de l'échelle) avec un pourcentage de 51%. Enfin, les employés du magasin Klein (bas de l'échelle) affichent un taux de réalisation du /r / nettement inférieur (20%). L'hypothèse de Labov est vérifiée et les conclusions paraissent donc très claires : l'emploi du /r/ à New York est effectivement stratifié en fonction des classes sociales. Plus on grimpe dans l'échelle sociale, pour le /r/ rétroflexe est présent et plus on descend, plus il tend à afficher un taux de production de /r/ nettement supérieur aux deux autres. Cette première corrélation, comme nous le verrons un peu plus tard, aura un impact considérable sur les études variationnistes. Par ailleurs, l'emploi du /r/ dépend de deux autres facteurs : 1) la position du /r/ (ce dernier étant davantage prononcé en position finale dans « floor ») et 2) le niveau de langue (le /r/ étant plus présent dans le discours formel). » (Bigot et Papen, 2014 : 20).

4.3. L'enquête de Harlem

De 1965 à 1967, William Labov mène une enquête ayant pour but d'étudier le parler des jeunes Noirs de Harlem. Il s'intéressera à l'échec scolaire des élèves noirs et notamment à leurs difficultés dans l'apprentissage de la lecture. Sur les caractéristiques sociales de cette population, W. Labov (1978 :114) précise : « elle se compose des membres à part entière de la culture vernaculaire des rues, rejetés par le système scolaire ».

L'objectif premier de la recherche de W. Labov était de faire ressortir les différences linguistiques entre la langue employée quotidiennement par des jeunes adolescents des « ghettos urbains » (comme Harlem) et l'anglais standard, langue qui est transmise à l'école. Pour W. Labov, le « vernaculaire noir américain », possède ses propres règles et présente beaucoup de formes « non standard ». Il souligne également qu'il est inutile de vouloir décrire ces différences en termes d'écarts par rapport à la norme (Calvet, 1993 : 72).

Pour W. Labov, les difficultés d'apprentissage de l'anglais chez les jeunes Noir de Harlem sont le résultat de conflits entre deux ensembles à savoir « le vernaculaire » qu'ils emploient au quotidien et l'anglais standard. Il ne considère pas ces deux ensembles comme deux langues différentes mais « un sous-système distinct au sein de la grammaire générale de l'anglais » ou encore comme « un système distinct étroitement relié à l'anglais standard, mais néanmoins séparé des dialectes blancs qui l'entourent par un certain nombre de différence stable et systématique » (Calvet, 1993 : 73).

W. Labov conclut que l'une des causes majeures de l'échec de l'apprentissage de la lecture est bel et bien l'existence de ce qu'il appelle conflit culturel, « conflits qui prennent corps dans les fonctionnements langagiers » (Blanchet et Bulot, 2013 : 46). Pour W. Labov l'environnement et les valeurs scolaires n'ont pas vraiment une influence sur ces garçons fortement enracinés dans la culture de la rue. Ceux qui apprennent sans difficultés sont dans l'ensemble des enfants qui sont à l'écart de cette culture, « soit qu'ils la rejettent, soit qu'ils sont rejetés par elle » (Labov, 1978 : 173). Voulant à tout prix prendre le contrepied des thèses défendues par Basil Bernstein et de quelques sociologues américains qui ont fait de la théorie de « déficit linguistique » un usage raciste, W. Labov a essayé de démontrer

que le vernaculaire des jeunes Noirs n'est pas moins structuré ou moins logique que celui des membres des classes supérieures (Calvet, 1993 : 73).

II. Autour de la norme

1. La norme en sociolinguistique

Notons d'emblée que l'usage du concept de norme appliqué à la langue est relativement récent. Daniel Baggioni (1997 : 217) fait remarquer que ce n'est pas parce que le mot n'a pas été enregistré, que tardivement dans les dictionnaires de la langue, que la pratique normative n'existait pas. Le même auteur, en parlant du domaine français, souligne qu'à l'époque classique (au 17^e et 18^e siècle) tout ce qui est grammaire d'une langue particulière est normatif sans complexe : « à cette époque, la science est à la fois descriptive et normative (...) la grammaire est un « art-science » et il est normal que le grammairien vise à réglementer la langue dont il décrit le (bon) usage ». Le normativisme a connu par la suite du recul au milieu du 19^e siècle avec le succès de la linguistique historique, il « devient « honteux » et que l'expression bon usage quitte peu à peu la scène scientifique et a tendance à être périphérisé » (Baggioni, 1997 : 217).

A partir de l'observation des différents usages qui sont faits de la langue française, nombre de sociolinguistes francophones (Boyer, Blanchet, Bulot...) admettent l'existence de deux types de normes : l'usage et le bon usage. Mais « c'est surtout à ce bon usage qu'on fait allusion lorsqu'on parle de « la norme », formule qui traduit bien la perception plutôt unifiée qu'ont les locuteurs de cet ensemble de règles et de prescriptions pourtant fort complexe et non uniforme. La norme de l'usage est celle de la conformité à ce qui est utilisé le plus fréquemment et ce qui est généralement partagé par l'ensemble des locuteurs de la langue ou par différents groupes de locuteurs » (Vézina, 2009 : 1). En revanche, la norme du bon usage « renvoie à un modèle linguistique légitime et prestigieux sur lequel les autres pratiques tendent à se régler. Ce modèle est généralement associé à un groupe socioculturel détenteur d'un important capital symbolique lui conférant une grande légitimité linguistique. Historiquement, ce groupe a été identifié à la cour royale, puis à la bourgeoisie parisienne. Désormais, ses contours sont plus flous, mais il s'avère qu'il est constitué des

gens les mieux situés sur l'échelle socioculturelle de par leur niveau d'instruction » (Vézina, 2009 : 1).

Quand on s'intéresse de très près à ces deux types de normes, on s'en rend compte qu'ils entretiennent des rapports très étroits au point qu'il est difficile voire impossible de les dissocier. Ils interagissent et s'influencent de façon réciproque. Par ailleurs, le système normatif du français ne se limite pas à ces deux types en raison de sa complexité. C'est ce qui a poussé plusieurs chercheurs à élaborer un modèle plus élargi où ils distinguent 5 types de normes qui sont susceptibles de cohabiter dans le même espace sociolinguistique. .

2. Les types de norme

Sur la base des travaux de différents linguistes et sociolinguistes francophones qui ont accordé une place majeure à la notion de norme, Marie-Louise Moreau définit un modèle à cinq types :

2.1. Les normes de fonctionnement : (on les appelle également normes objectives, constitutives, normes de fréquence, normes ou règles statistiques, etc.) :

Elles concernent l'ensemble des habitudes linguistiques partagées dans une communauté. Ce sont les règles qui régissent les comportements linguistiques en dehors de tout discours ou jugement normatif : « on parle ici des normes implicites, non imposées par une démarche didactique ou une prescription quelconque » (Morsly, 2010 : 241). L'observation de ces normes dans un groupe linguistique quelconque signifie que l'on examine quelles unités sont utilisées, dans quelle situation, avec quelles valeurs ... ?).

Pour Marie-Louise Moreau (1997 :219), certaines normes de fonctionnement ont un champ d'application général c'est-à-dire qu'elles sont partagées par toute la communauté (par exemple, tous les francophones placent l'auxiliaire devant le verbe) alors que d'autres sont concurrentes, soit que certains membres recourent tantôt à l'une, tantôt à l'autre (accord ou non accord du participe avec l'objet), soit que les divers groupes qui composent la communauté privilégient des normes de fonctionnement différentes (Certains groupes préfèrent d'utiliser *Je suis tombé* alors que d'autres emploient *J'ai tombé*).

La même linguiste insiste sur le fait que même si ces normes sont implicites et qu'elles ne sont pas imposées, leur acquisition suppose qu'une certaine pression est exercée sur les locuteurs pour que leurs pratiques langagières soient conformes à celles de leurs groupes d'appartenance (Moreau, 1997 : 219).

2.2. Les normes descriptives : (aussi appelées normes ou règles constatatives, objectives, etc.)

Ces normes décrivent les normes de fonctionnement sans associer de jugement de valeur ou y hiérarchiser les normes de fonctionnement concurrentes (Moreau, 1977 :219). Elles cherchent donc « à rendre compte le plus fidèlement possible des divers usages observés dans un échantillon représentatif de la langue » (Vézina, 2009 : 2).

Il faut souligner ici que sur le plan du nombre, les normes de fonctionnement sont largement plus importantes que les normes descriptives, car il existe des normes de fonctionnement qui ne sont pas encore décrites par les linguistes. Ces derniers « n'ont pas porté une égale attention aux normes de fonctionnement des divers groupes (certaines variétés sont davantage décrites que d'autres) et parce que, à l'intérieur même des variétés les plus observées, certaines régularités ont échappé aux observateurs, peut être provisoirement » (Moreau, 1997 :219).

2.3. Les normes prescriptives (dites aussi règles normatives, normes sélectives...) :

Parmi toutes les normes de fonctionnement, les normes prescriptives sélectionnent une variété de langue comme un modèle à suivre c'est-à-dire comme étant la « norme ». Autrement dit, les normes prescriptives opèrent une certaine hiérarchisation des normes de fonctionnement concurrentes (certaines sont carrément rejetées) et déterminent ainsi le bon usage, l'usage senti comme le plus légitime. Par exemple, on enseigne que le participe passé employé avec l'auxiliaire avoir doit s'accorder avec le complément d'objet direct placé avant le verbe (la feuille que j'ai mise sur la table) (Vézina, 2009 : 2).

En résumant les caractéristiques de ce type de normes, T. Bulot souligne que les formes valorisées se caractérisent surtout par une fréquence d'emploi plus élevée dans un groupe social déterminé (les anciens, le groupe, la classe supérieure ...). Dans cet optique, M.L. Moreau évoque le cas de certaines sociétés rurales où chaque groupe considère ses

usages comme meilleurs que ceux des villages limitrophes et une certaine pression sociale incitent les locuteurs à ne pas parler comme les locuteurs des autres groupes. Après la priorité du groupe d'appartenance, elle évoque une autre priorité, celle de la tradition dans la mesure où certaines communautés situent le bon usage dans le passé et le lient à la tradition constitutive du groupe. Ainsi, « on aura une meilleure image de ce qu'est la bonne variété en écoutant les vieux plutôt que les jeunes, les gens qui habitent à la campagne plutôt que les citadins, les faiblement scolarisés plutôt que les fortement scolarisés, moins proches de la tradition et davantage soumis à l'influence du modernisme (Moreau, 1997 : 220). Marie-Louise Moreau évoque enfin la priorité donnée au capital symbolique dans le choix de la variété de référence. Elle cite l'étude de William Labov menée à New York dans une communauté considérée comme étant socialement stratifiée qui montrent que les formes employées notamment par la classe supérieure, même en situation informelle, voient leur proportion augmenter, chez les membres des autres classes lorsqu'ils passent d'un contexte de production informel à un contexte formel (Moreau, 1997 : 220).

2.4. Les normes subjectives (ou évaluatives)

Contrairement aux normes objectives qui s'appuient sur des faits linguistiques observables, les normes subjectives correspondent aux attitudes et représentations linguistiques. Elles attribuent aux divers usages linguistiques des valeurs esthétiques, affectives ou morales selon que la priorité est donnée au groupe, à la tradition ou au capital symbolique : « ainsi, quand la priorité va au capital symbolique, les formes préconisées sont jugées belles, élégantes, etc., les stigmatisées étant perçues comme dysphoniques, relâchées, vulgaires... Quand c'est au groupe que la priorité est accordée, les formes préconisées sont ressenties comme, par exemple, plus expressives, plus chaleureuses, les autres étant prétentieuses et froides, etc. La hiérarchisation en fonction de la priorité à la tradition attachera aux traits de la variété privilégiée les adjectifs vrai, authentique, pur, etc. » (Moreau, 1997 : 222).

On observe clairement que ces attitudes et jugements envers des formes linguistiques reposent sur des critères externes à la langue, lesquels ont rarement besoin d'être clairement explicités. Ces normes contribuent par ailleurs à définir le bon usage (Vézina, 2009).

2.5. Les normes fantasmées

Elles relèvent aussi du domaine des représentations. Ainsi, les locuteurs d'une communauté linguistique produisent des discours sur la langue et son fonctionnement social, qui ne présentent parfois qu'une faible zone d'adhérence avec le réel (Moreau, 1997). C'est-à-dire que ces représentations n'ont qu'un lien fantasmatique avec la réalité langagière (Morsly, 2010 :244). Ces normes se situent au niveau de l'individu ou au contraire au niveau collectif, elles peuvent se greffer sur les quatre types des normes présentées précédemment.

Marie-Louise Moreau (1997 : 222-223) les définit comme l'« ensemble abstrait et inaccessible de prescriptions et d'interdits que personne ne saurait incarner et pour lequel tout le monde est en défaut ». Elles sont donc partiellement des normes entrant dans le domaine de l'hypercorrectivité et sont en cela tout autant subjectives (Huck, 2018). La norme fantasmée porte essentiellement sur les symbolismes et les fantasmes que les locuteurs attachent à telle forme ou à telle autre forme linguistique.

3. La norme standard d'une langue et ses caractéristiques

La typologie de Marie Louise Moreau montre que le concept de norme est complexe et pluriel. Les configurations linguistiques dans le monde sont riches et variées et par conséquent leur description fait ressortir une pluralité des normes linguistiques qui cohabitent dans un même espace linguistique. Les langues ayant une forte tradition écrite sont dotées d'une norme standard. On se pose alors la question sur l'origine de cette norme. Il est important de souligner que la norme standard n'est qu'une partie des normes linguistiques. Dans cette optique, T. Bulot a affirmé que « l'éventuelle forme standard d'une langue est ainsi une « norme » parmi d'autres » et il cite ensuite Knecht qui explique comment et par quel moyen la norme standard a été obtenue : « pris communément pour la modalité première et naturelle d'une langue, [le standard] est en réalité le résultat artificiel d'un long processus interventionniste de codification ou normalisation » (Knecht, 1997 : 194).

Quand on s'intéresse de très près à la typologie de Marie-Louise Moreau, on s'apercevra facilement que cette norme standard de la langue prend sa source dans une ou plusieurs des « normes descriptives » (Bulot, 2013 :52). C'est la raison pour laquelle « la

forme standard d'une langue, se confondant avec la norme prescriptive – celle qui répond à la question : tel énoncé est-il correct ? ».

Sur la légitimité de la norme standard par rapport à toutes les autres normes, Francard souligne qu'elle « n'a rien d'intrinsèquement linguistique ; elle obéit aux règles d'un marché linguistique dominé par les détenteurs d'un capital symbolique » (Francard, 1997a : 160). Ailleurs l'auteur ajoute que « la légitimité/illégitimité attribuée à [...] une variété linguistique est, dans certains cas, la traduction symbolique d'une stratification sociale : les groupes qui détiennent la maîtrise du capital culturel imposent leur « style » (au sens où Labov et Bourdieu entendent ce mot) comme étalon de référence pour hiérarchiser l'ensemble des productions langagières en concurrence au sein du marché linguistique » (Francard, 1997b : 201).

4. La langue polynomique

Pour décrire la situation sociolinguistique particulière de la langue corse qui se caractérise par une grande diversité, le linguiste français Jean-Baptiste Marcellesi a développé et théorisé le concept de langue polynomique. Pour cet auteur, toutes les langues sont nécessairement plurinormées c'est-à-dire qu'elles sont dotées de plusieurs normes mais chaque langue fonctionne selon un modèle normatif spécifique. A partir de ses observations du terrain corse, Jean-Baptiste Marcellesi a remarqué qu'il existe des langues qui ne sont pas dotées d'une norme standard, des langues qu'il nomme polynomiques. Il parle ainsi de « langues dont l'unité est abstraite et résulte d'un mouvement dialectique et non de la simple ossification d'une norme unique, et dont l'existence est fondée sur la décision massive de ceux qui la parlent de lui donner un nom particulier et de la déclarer autonome des autres langues reconnues » (Marcellesi, 1983 : 314). Le concept de langue polynomique désigne donc des langues comportant plusieurs variétés linguistiques où chacune d'elle présente des différences linguistiques importantes à la fois sur le plan phonétique, lexical et morphosyntaxique, mais considérée par ses locuteurs et/ou les acteurs sociaux comme dotée d'une unité (Iazzi, 2018 : 331).

Concernant la relation des locuteurs à cette langue polynomique, Marcellesi souligne qu'on lui « reconnaissent plusieurs modalités d'existence, toutes également tolérées sans

qu'il y ait entre elles hiérarchisation ou spécialisation de fonction. Elle s'accompagne de l'intertolérance entre utilisateurs de variétés différentes sur les plans phonologiques et morphologiques ... » (Marcellesi, 1988 : 170).

Ce modèle insiste sur le fait qu'une communauté linguistique donnée est en mesure de gérer son unité sans que celle-ci passe nécessairement par l'exclusion de certaines variétés au profit d'une variété quelconque. Les locuteurs d'une langue peuvent ainsi jouer un rôle important dans les décisions de politique linguistique et dans la mise en application de celle-ci.

5. Exemple pratique : la question de la norme dans la langue berbère

On peut souligner d'emblée que la situation de la langue corse présente beaucoup de similitudes avec celle de la langue berbère. Les deux langues sont caractérisées par une diversité très importante sur tous les niveaux de la langue (lexical, phonétique et morphosyntaxique). La langue berbère (ou tamazight) occupe un vaste espace géographique constitué de plusieurs sphères linguistiques d'importance inégale, relativement isolées et séparées par des îlots arabophones plus ou moins importants.

Cette langue est actuellement composée de plusieurs variétés présentes dans une dizaine de pays : Algérie, Maroc, Tunisie, Libye, Egypte, Niger, Mali, Burkina Faso, Mauritanie et aux îles Canaries. En Algérie même, le berbère est constitué de plusieurs parlers (kabyle, chaoui, chenoui, M'zab, touareg,...), où l'intercompréhension n'est pas toujours garantie.

La variation linguistique est tellement importante dans le domaine berbère que des linguistes s'interrogent encore aujourd'hui sur l'existence d'une ou de plusieurs langues berbères. Certains auteurs privilégient la thèse de l'unité profonde des parlers berbères, tout en reconnaissant l'existence de la diversité sur les plans : phonétique, lexical et, quelquefois, morphosyntaxique. En revanche, d'autres chercheurs, en se basant sur le critère de l'intercompréhension qui est parfois difficile, adoptent une autre vision reconnaissant ainsi l'existence de plusieurs langues berbères.

La standardisation de la langue berbère et donc le choix de la norme standard a fait couler beaucoup d'encre aussi bien dans milieux scientifiques que dans les milieux militants. Les linguistes s'accordent à dire qu'il existe dans l'ensemble quatre alternatives possibles pour dégager la norme du berbère :

- 1- Aménager une langue pan-berbère à partir de toutes les variétés existantes.
- 2- Aménager une seule variété de référence et l'imposer comme norme.
- 3- Aménager une variété centrale c'est-à-dire une variété plus proche des autres
- 4- Aménager toutes les variétés régionales et par conséquent reconnaître plusieurs normes régionales.

Il est clair que chaque démarche présente des inconvénients. Les trois premières présentent ainsi, dans l'ensemble, le risque de voir les locuteurs des variétés qui ne sont pas aménagées rejeter la variété sélectionnée. C'est la raison pour laquelle plusieurs linguistes berbérissants (Mouloud Lounaouci, Salem Chaker, Kamal Naït Zerrad, ...) proposent d'adopter une approche polynomique pour standardiser la langue berbère. Ils préconisent la reconnaissance et l'intégration de toutes les variations au sein de la norme à tous les niveaux (phonétique / phonologique, lexical, morphosyntaxique) aussi bien à l'écrit qu'à l'oral (Iazzi, 2018). La démarche polynomique permet la prise en charge de toutes les variétés du berbère en favorisant une meilleure adhésion de tous les groupes berbérophones comme le souligne si bien El Mehdi Iazzi (2018 : 30) dans le passage suivant : « l'approche polynomique appréhende la langue dans le respect de sa diversité. Toutes les variétés sont reconnues légitimes et aucune ne peut prétendre représenter à elle seule la langue ».

Pour El Mehdi Iazzi (2018 :31) l'approche polynomique présente beaucoup d'avantages car elle permet de :

- Prendre en considération la réalité sociolinguistique de la langue berbère comme langue maternelle vivante sous ses formes régionales et d'éviter le problème de l'insécurité linguistique qu'engendrerait l'imposition d'une norme unifiée et rigide

dans laquelle les locuteurs natifs ne se reconnaîtraient pas et qui les obligerait à se soumettre à une situation diglossique ;

- Construire une norme qui ne sera pas coupée des usages réels et actuels de la langue en nourrissant la redynamisation de la langue sur le plan linguistique, sociolinguistique et politique ;
- Eviter que les apprenants du berbère comme langue seconde se retrouvent face à des situations de communication non naturelles où ce qu'ils ont appris ne leur sera pas d'un grand secours ;
- Placer les différentes variantes régionales sur le même pied d'égalité, sans hiérarchisation aucune, grâce à une gestion démocratique de la diversité des pratiques linguistiques ;
- Maintenir les conditions objectives qui ont assuré à la langue son aspect vivant, en garantissant l'adhésion de tous et leur participation à la dynamisation sociale de la langue.

III. Autour des représentations

1. Le concept de représentation dans le domaine de la psychologie sociale

L'emploi du concept de représentation dans une multiplicité de disciplines et ses divers liens avec d'autres concepts, rend son étude complexe et problématique. Les réflexions autour de cette notion ne remontent pas à aujourd'hui. Depuis ses premières formulations jusqu'aux approches actuelles en psychologie sociale, la théorie des représentations sociales a connu une évolution dans tous les domaines des sciences humaines et sociales.

Le sociologue français E. Durkheim a été le premier à parler de la notion de représentations qu'il qualifiait de « collectives » dans son étude des religions et des mythes. Il affirme que « la vie collective, comme la vie mentale de l'individu est faite de représentation » (Durkheim, 1898 : 274) et fixe à la psychologie sociale la tâche d'étudier ces représentations. Ce sociologue considère les idées individuelles comme des réalités sociales qui découlent du groupe et doivent être étudiées comme telles. Il convient de distinguer la partie individuelle de nos idées qui est instable, variable et éphémère et qui ne

constitue pas l'objet de la sociologie, de la partie collective, qui est beaucoup plus stable et cohérente et qu'il considère comme un fait social.

Toutefois, c'est à S. Moscovici (1961) que l'on doit la reprise et le renouveau des acquis Durkheimiens, et c'est avec lui que le concept de représentations sociales s'élabore véritablement. Cet auteur a transformé les représentations collectives de Durkheim en représentations sociales, en les faisant passer de la sociologie à la psychologie sociale. Il règle ainsi l'«ancien conflit» entre l'action de l'individu et celle de la société. Selon lui, certes, l'individu est le produit de la société, mais ce sont les individus qui agissent sur la société à un moment ou à un autre de son histoire.

S. Moscovici, entend par représentations sociales, un ensemble d'énoncés et d'explications qui font partie de la vie habituelle. Lorsqu'à un moment donné un objet social inconnu et important apparaît, l'être humain tente de comprendre et de redéfinir cet objet: « les représentations sont des formes de savoir naïf, destinées à organiser les conduites et orienter les communications » (Moscovici, 1961). Ces savoirs naturels constituent les spécificités des groupes sociaux qui les ont produits. Sur l'intérêt de l'étude des représentations sociales, le même auteur fait remarquer que cette étude a comme finalité d'« explorer le côté subjectif de ce qui se passe dans la réalité objective » (Moscovici, 1984 :12)

A la suite de S. Moscovici, de nombreux chercheurs se sont intéressés à cette notion. Les représentations sociales sont un concept central dans les travaux de D. Jodelet qui les considère comme « une forme de savoir pratique reliant un sujet à un objet » ou encore comme « une forme de connaissance socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social » (Jodelet, 1989 : 43 et 36). Cet auteur souligne d'emblée la dimension éminemment sociale de ce concept, lui reconnaissant ainsi une autonomie certaine qui n'est cependant pas distincte du champ social où il émerge. Par représentation sociale, D. Jodelet entend aussi « des systèmes d'interprétation, régissant notre relation au monde et aux autres, [qui] orientent et organisent les conduites et les communications sociales » (Jodelet, 1991 :36).

Les représentations sociales se trouvent à la limite du psychologique et du social. Elles permettent donc aux individus et aux groupes de maîtriser leur environnement et

d'agir sur celui-ci. J.C. Abric (1994) définit la représentation « comme une vision fonctionnelle du monde, qui permet à l'individu ou au groupe de donner un sens à ses conduites, et de comprendre la réalité, à travers son propre système de références, donc de s'y adapter, de s'y définir une place ».

Pour P. Moliner (2001 :8) la notion de représentation repose avant tout sur les relations s'établissant entre le pôle individuel et le pôle social : « La représentation est alors sociale parce que son élaboration repose sur des processus d'échange et d'interaction qui aboutissent à la construction d'un savoir commun, propre à une collectivité, à un groupe social ou à une société tout entière ». Il ne s'agit donc pas pour P. Moliner de déterminer si une représentation est individuelle ou collective, mais d'insister sur le fait qu'elle est les deux simultanément. A ce propos, J.C. Abric (1994 :29) souligne que « [les] représentations sociales sont à la fois consensuelles et marquées par des différences individuelles ».

Les représentations jouent donc un rôle capital dans la construction de notre vision du monde. Selon Rouquette et Râteau (1998) « les représentations sont une clé qui donne accès à la compréhension ». En d'autres termes, on comprend les phénomènes qui nous entourent selon nos perceptions qui sont organisées et réorientées sans cesse suivant les changements survenant dans notre univers social.

L'étude des représentations sociales sert à comprendre de quelle manière certains concepts ou problèmes deviennent saillants dans une société, le type de mobilisation que cela suscite et les débats qui se cristallisent à leur égard. W. Doise aborde les représentations dans leur dimension sociale et prend en considération leur construction et leur transformation dans l'interaction « Les représentations sociales s'élaborent à travers et dans les rapports de communication » (Doise, 1986 : 84). La représentation ne serait donc pas une entité toute faite mais qui se construit dans la communication, ce qui lui donne un caractère insaisissable.

2. La relation entre représentation sociale et représentation linguistique

De nos jours, la représentation est une notion fondamentale dans toute approche sociolinguistique. Elle est de plus en plus présente dans les études portant sur les langues, leur acquisition, leur transmission et leur usage. L'emploi de la notion de représentation en

sociolinguistique est un emprunt aux sciences sociales, qui le tiennent elles-mêmes du vocabulaire de la philosophie (Gueunier, 1997 : 246).

Les représentations sociolinguistiques sont alors inspirées de la psychologie sociale. En effet, la grande majorité des approches proposées en sociolinguistique considèrent les représentations linguistiques comme des représentations sociales. Dans son article « matériaux pour une approche des représentations sociolinguistiques », H. Boyer (1990 : 102) écrit : « on peut raisonnablement considérer que les représentations de la langue ne sont qu'une catégorie de représentations sociales : même si la notion de représentation sociolinguistique, d'un point de vue épistémologique, fonctionne de manière autonome dans certains secteurs des sciences du langage ». Pour cet auteur, le champ auquel renvoient les représentations est assez vaste, les représentations sociolinguistiques ne sont qu'une partie intégrante des représentations sociales.

Une lecture attentive des différents travaux institutionnels et théoriques sur le sujet permet facilement d'observer le rapport qui s'est créé entre les représentations sociales et les représentations linguistiques. La distinction entre les deux expressions suppose l'existence d'un rapport de hiérarchie entre elles. Le champ des représentations sociales est plus vaste que celui des représentations linguistiques car la représentation sociale englobe tous les objets susceptibles d'être la cible et le support de représentations collectives (langue, religion, écologie, etc.), tandis que le qualificatif de linguistique découle du seul objet de la représentation qui est la langue.

Différents sociolinguistes tentent de définir la notion de représentation linguistique. N. Gueunier (2003 cité par Petitjean, 2009 : 44) fait remarquer que la représentation linguistique constitue un cas particulier, parmi d'autres, de ce qu'est une représentation sociale. La représentation linguistique serait donc une représentation sociale verbalisée de la langue, cette appartenance n'empêchant pas l'esquisse de particularités spécifiques à la notion concernée.

La représentation sociale est donc essentiellement interactive, en cela que sa production est intrinsèquement liée au discours (Petitjean, 2009 : 48). En effet, la représentation linguistique apparaît comme une forme de représentation sociale qui se

rapporte spécifiquement à la langue. Dans le même sillage Py (2004 : 6) affirme que « le discours est plus spécifiquement le lieu où les RS [représentations sociales] se constituent, se façonnent, se modifient ou se désagrègent ». L'accent est donc mis sur l'importance des processus linguistiques d'émergence de la représentation dans le champ discursif.

3. La représentation et les notions voisines

Comme nous l'avons vu précédemment, la notion de représentation se trouve aujourd'hui au cœur de nombreux travaux. Les auteurs lui donnent différentes définitions selon leur domaine de rattachement disciplinaire. La notion de représentation demeure encore entourée d'un certain flou définitoire en raison notamment de l'emploi massif de termes connexes. Les sociolinguistes emploient des termes différents : la représentation des langues (De Lauwe, 1966) , la conscience linguistique (Maurais, 1985) , les représentations langagières, linguistiques, métalinguistiques (Culioli, 1990) ; représentations sociolinguistiques (Boyer, 1991) ; images des langues (Mathhey, 1997) ; représentations linguistiques (Maurer, 1997), stéréotypes, croyances, clichés, imaginaires, idéologies, attitudes, rapports subjectifs à la langue, jugements...et ce sans savoir toujours la signification exacte de ces termes.

En raison de l'abondance de la terminologie, les chercheurs de ce domaine reconnaissent la difficulté de définir cette notion et surtout de lui attribuer une seule définition. Nous tenterons d'apporter dans les pages qui suivent un éclaircissement sémantique aux différentes notions.

3.1. Représentation et préjugé

La notion de préjugé a depuis plusieurs décennies intéressé des chercheurs travaillant dans les différentes disciplines des sciences humaines. Ce concept est apparu dans le domaine des sciences sociales avec notamment le développement de la théorie des opinions.

Les préjugés sont des expressions de la pensée collective. Ils sont élaborés collectivement, et en ce sens permettent de dévoiler la vision dominante des membres du groupe à un moment donné de son histoire par rapport à certains thèmes ou objets sociaux. Mannoni (1998 : 24) fait remarquer que « tous les ensembles humains sont assujettis aux «

préjugés » car ils sont économiques, commodes et efficaces, facilitateurs de la communication sociale en même temps qu'activateurs épistémologiques de pensée vulgaire». Le préjugé désigne ainsi une attitude qui se caractérise par le jugement porté sur un groupe ou sur un objet social par les membres d'un groupe donné. Cette pensée préjudicative est empreinte de traits réducteurs et caricaturaux. Selon Harding (1968), la pensée préjudicative correspond à un ensemble d'attitudes dominées par une évaluation négative concernant les membres d'un groupe extérieur.

Dans une tentative de comparer les préjugés et les représentations, Petitjean (2009 : 50) écrit ceci « si l'on considère qu'une représentation constitue une forme de connaissance socialement élaborée, également partagée par les membres d'un groupe, et disposant d'une fonction pratique en cela qu'elle encourage la construction d'une réalité commune et l'orientation, la gestion et l'organisation des conduites, on peut donc considérer qu'un préjugé, en tant que construction mentale unifiée par les membres d'une communauté, dispose de par son caractère de simplification, d'une grande efficacité dans l'appréhension et la facilitation de la communauté sociale, s'intègre de façon pertinente à la catégorie des représentations sociales ». La différence qu'on peut dégager entre représentation et préjugé est donc que la représentation n'est pas forcément préjudicative. Le préjugé renvoie à un aspect critique de la représentation sociale et bénéficie d'un caractère d'évidence, par conséquent non critiquable, dont ne jouit pas automatiquement toute représentation sociale.

3.2. Représentation et stéréotype

En tant que forme spécifique des représentations, le stéréotype est caractérisé par un très grand nombre d'adhésions spontanées de la part du groupe concerné autour de certains traits saillants perçus comme valides et discriminants. Le stéréotype s'inscrit largement dans les traditions culturelles et sociales du groupe en raison de son ancienneté. Il affiche ainsi les perceptions identitaires et la cohésion des membres du groupe et établit une version de la réalité commune et partagée au sein de cette communauté. Dans cette optique, H. Boyer (2003 :13) souligne que le stéréotype « fait l'objet d'un consensus maximal», ce qui justement le distingue des représentations.

Par ailleurs, on peut constater qu'il existe un certain type de relations entre le stéréotype et la représentation : un stéréotype est une composante de la représentation sociale mais la représentation sociale n'est pas automatiquement stéréotypique. Pour Mannoni (1998 : 27), la représentation sociale apparaîtrait de la sorte comme le niveau d'intégration psychique supérieur aux préjugés et stéréotypes dont elle se servirait tout en s'en distançant quelque peu. Ce concept prend chez de nombreux auteurs des connotations négatives, comme on peut le constater dans la définition de D. Moore « le stéréotype est la verbalisation d'une forme de croyance simplifiée, généralement erronée, qui ne relève pas de l'expérience directe » (Moore, 2001 :14).

Il est important de souligner que plusieurs chercheurs dans le champ des sciences humaines et sociales s'intéressent aux fonctions constructives du stéréotype : il schématise, catégorise et met en jeu des raccourcis discursifs. H. Boyer le considère comme une forme de représentation, mais « une représentation d'un genre particulier, issue d'une accentuation du processus de simplification, de schématisation et donc de réduction propre à toute représentation collective, conduisant au figement. Le stéréotype n'évolue plus, il est immuable, d'une grande pauvreté » (Boyer, 2001 : 42). Les représentations sont donc plus nuancées et susceptibles d'évoluer plus rapidement que les stéréotypes.

Le stéréotype est donc une représentation figée qui est difficile à modifier du fait de son utilisation large au sein du groupe. Pour J. Auger (1997 :271), un stéréotype « est une forme socialement marquée et notoirement étiquetée par les locuteurs de la communauté linguistique ou par des gens de l'extérieur ». Ce chercheur fait remarquer que lorsqu'un stéréotype est d'un contenu positif, il peut être rapidement adopté par la communauté. Mais le stéréotype demeure dans la majorité des cas stigmatisant car exprimant des informations exagérées et caricaturales. B. Py fait remarquer que le stéréotype peut se transformer en une représentation s'il subit un travail « de reformulation par atténuation, modalisation, réduction ou déplacement du domaine d'application ou encore attribution à un énonciateur aussitôt contesté. (Py, cité par Moore, 2001 : 16). V. Kella (2006 :31) de son côté distingue cinq caractéristiques majeures des stéréotypes qui sont la fréquence, le demi-figement, l'ancrage dans la mémoire collective, le caractère durable et l'ambivalence axiologique.

3.3. Représentation et croyance

La notion de croyance est omniprésente dans les sciences humaines et sociales, de la sociologie à l'anthropologie, en passant par la philosophie, l'histoire ou l'économie. On appelle généralement «croyance» l'état psychologique dans lequel se trouve un sujet qui donne son assentiment à une proposition dont le statut épistémique est incertain ou seulement probable (Ansart 1999 :123).

Nous allons nous intéresser maintenant à la relation existant entre la notion de croyance et celle de représentation. Les spécialistes en psychologie sociale (Deconchey 1984, Mannoni 1998) considèrent la représentation sociale comme un espace à partir duquel s'élaborent les croyances. Ce système de représentation est important car il permet aux individus d'y trouver leur place, d'engendrer des mécanismes de régulation des croyances permettant de conserver toute la cohérence de ces dernières, parfois en dépit des données objectives. C. Petitjean (2009 : 54) écrit à ce propos « Il advient donc que les représentations constituent la base de toute croyance, puisque la modification de la forme d'une croyance passe par le remaniement d'un système de représentation. De la même manière que les représentations se placent en amont des stéréotypes et préjugés, elles se situent en amont des croyances, à cela près que les stéréotypes et préjugés constituent des types spécifiques de représentations, disposant de traits définitoires spécifiques, tandis que les croyances apparaissent comme un phénomène engendré par les mécanismes représentationnels ». Les croyances sont citées dans ce passage comme faisant partie des représentations.

3.4. Représentation et idéologie

Le concept de représentation est souvent associé au concept d'idéologie. Selon Mannoni rien n'interdit de « considérer représentation et idéologie sous l'analyse de la similitude de nature, les différences n'étant que de la partie au tout et de l'élément à la structure d'ensemble à laquelle il appartient. En effet [...] de quoi une idéologie peut être constituée sinon d'un système (réseau) de représentations en interconnexion » (Manouni, 1998 : 54)

Sur le lien unissant la représentation à l'idéologie, Rouquette et Rateau font remarquer que l'idéologie pourrait être : « l'instance de raison des représentations»

(Rouquette & Rateau, 1998 : 24). N. Gueunier (1997), quant à lui, affirme que représentation et idéologie sont deux notions inséparables : « les représentations sont donc liées aux idéologies ce qui ne signifie pas qu'elles sont nécessairement fausses : elles sont seulement d'un autre ordre que les connaissances conceptualisées ». Ce qui veut dire que le discours idéologique n'est pas par définition, scientifique : il correspond à un discours partisan, qui tend davantage vers l'efficacité que vers la vérité.

J.C. Beacco (2001) considère les idéologies linguistiques comme des ensembles de principes issus du sens commun ; donc des ensembles de représentations et de croyances partagées par un grand nombre de personnes. Ces idéologies constituent les fondements de différentes attitudes vis-à-vis des langues. Pour lui, c'est une base de données qui permet de construire les représentations. On comprend dès lors que l'idéologie se trouve à un niveau supérieur aux opinions et que Boyer (2003 : 17) la définit comme un : « corps plus ou moins fermé de représentations, une construction socio-cognitive spécifique à teneur coercitive, susceptible de légitimer des discours performatifs et donc des actions dans la perspective de la conquête, de l'exercice, du maintien d'un pouvoir au sein de la communauté concernée ou face à une autre/d'autres communauté(s) ».

Cette définition souligne le caractère supérieur de l'idéologie par rapport à la représentation même si elle est considérée comme un ensemble de représentations. « Cet ensemble est de niveau supérieur car il a un pouvoir contraignant sur les autres représentations et c'est en se référant aux idéologies que l'individu ou le groupe perçoit les objets du monde notamment quand ces objets ont une forte charge affective pour lui ; objets politiques, religieux ou identitaires par exemple » (Belgheddouche, 2009 :31).

3.5. Représentation et imaginaire linguistique

La théorisation de la notion d'imaginaire linguistique a été faite suite aux divers travaux menés par A.M. Houdebine (1975, 1982, 1985,1993, 1997) et qui tentent de mieux comprendre la dynamique linguistique. Le rapport existant entre l'imaginaire linguistique et la dynamique linguistique s'explique par l'impact que peut avoir l'imaginaire linguistique sur les usages, déterminant ainsi leur évolution. A.M. Houdebine apporte une nouvelle vision des phénomènes épilinguistiques. Elle définit l'imaginaire linguistique comme « le rapport

du sujet à la langue (Lacan) et à La Langue (Saussure), repérable par ses commentaires évaluatifs sur les usages ou les langues (versant unilingue ou plurilingue des évaluations linguistiques) » (Houdebine, 1997 : 165). Néanmoins, les travaux d'Houdebine se placent dans la continuité de ceux menés par A. Rey. Les deux chercheurs se sont penchés sur la notion de norme qui constitue la base de leur théorie. A. Rey (1972 :16) établit une nette distinction entre les notions de normes subjective, objective et prescriptive. Selon cet auteur « seule une linguistique de la norme objective, de ses variations et de ses types sous-jacents aux variations des usages, et une étude systématique des attitudes métalinguistiques dans une communauté utilisant le même système linguistique (langue ou dialecte, selon la définition du système) pourront fonder l'étude des normes subjectives, des jugements de valeurs sur le langage et de leur rétroaction sur l'usage, étude qui pourrait constituer une science sociale apparentée aux théories de valeurs » (Rey, 1972 :16)

Par ailleurs, la théorie d'Houdebine n'établit pas de différence claire entre les notions d'attitude, de représentation et d'imaginaire linguistique. Elle réserve la notion de représentation au seul domaine de la psychosociologie, et établit un lien d'équivalence entre les normes composant l'imaginaire linguistique et les représentations linguistiques, comme en témoigne la citation suivante : « les évaluations [des locuteurs quant à la langue] renvoient de fait à des « modèles » ou normes ou encore représentations comme disent les psychosociologues » (Houdebine, 1993 :33). L'imaginaire linguistique apparaîtrait donc comme un concept plus vaste que celui des représentations.

La sociolinguiste C. Canut (1995 :41-42), bien qu'elle se soit largement inspirée de la théorie d'Houdebine, propose cependant une définition de la notion d'imaginaire qui tend à renverser cette hiérarchie entre imaginaire et représentation linguistiques : l'imaginaire linguistique renvoie à « l'ensemble des normes évaluatives subjectives caractérisant les représentations des sujets sur les langues et les pratiques langagières, repérables à travers des discours épilinguistiques ». Une représentation se constituerait donc de traits la caractérisant, les normes, l'ensemble de ces traits composant l'imaginaire linguistique. Le terme de représentation apparaît cette fois-ci comme un concept qui englobe l'imaginaire linguistique, et qui intègre à son tour les différentes normes subjectives. Une année plus tard Canut (1996 : 43) définit pourtant dans un autre texte le concept d'imaginaire

linguistique comme équivalent à celui de représentation : « l'étude des représentations des locuteurs (ou l'étude de l'imaginaire linguistique) ».

A.M. Houdebine (1996 :18), elle-même, apporte peu à peu des modifications au sens qu'elle attribue à la notion d'imaginaire et lui réserve une acception plus large : « Cette notion venant subsumer ce qu'il est convenu de désigner par conscience ou idéologie ou opinion ou encore sentiment linguistique : tous ces termes qui font problème d'être des notions peu ou mal définies ». D'après les diverses définitions que A.M. Houdebine propose au concept d'imaginaire linguistique, une certaine familiarité peut être constatée entre les concepts d'imaginaire et de représentation linguistique où on observe une proximité plus ou moins grande avec la notion de représentation. Il nous semble par ailleurs que la vision d'Houdebine est un peu restrictive lorsqu'elle limite le concept d'imaginaire à celui d'idéologie, d'opinion, de conscience ou d'idéologie linguistique, car une représentation linguistique ne se réduit pas uniquement à une opinion ou un sentiment, même si elle peut être ou l'un ou l'autre (Petitjean, 2009 : 60).

3.6. Représentation et attitude linguistique

Dans son sens le plus large, le terme d'attitude linguistique est utilisé conjointement, et sans véritable nuance de sens, avec représentation, norme subjective, évaluation subjective, jugement, opinion, pour qualifier tout phénomène de type épilinguistique en relation avec la langue (Lafontaine, 1997 :56). Dans les travaux de A.M. Houdebine (1993 : 32) par exemple, le concept d'attitude linguistique est présenté comme équivalent à celui de sentiments, jugements ou idéologies linguistiques. Par ailleurs, son approche met l'accent sur la nécessité de distinguer les attitudes des comportements linguistiques des locuteurs : « étudier les attitudes en relation avec les comportements des locuteurs doit permettre de repérer si elles ont une influence [sur la dynamique linguistique], [...] et de repérer quels locuteurs favorisent tel ou tel phénomène » (Houdebine, 1993 : 32). Pour A.M. Houdebine (1993) la différence qui peut exister entre les concepts de représentation et d'attitude est principalement d'ordre terminologique. On constate presque la même chose dans les recherches menées par C. Canut (1995 ; 1996) qui considèrent attitude, représentation et imaginaire comme des concepts renvoyant tous au même signifié, à savoir le « rapport personnel que le sujet entretient avec la langue ». En ce sens, C. Canut désigne l'imaginaire

linguistique tantôt comme synonyme des attitudes linguistiques du locuteur (1995), tantôt comme l'équivalent des représentations (1996 :43).

Certains auteurs tentent malgré tout d'apporter quelques précisions de sens à ces deux notions. Les deux chercheurs Billiez et Millet (2004 : 36) soulignent « qu'il n'est pas aisé de distinguer et de séparer les représentations sociales des attitudes », et proposent une distinction des deux termes en partant notamment de leur ressemblance, à savoir qu'attitude et représentation préexistent toutes deux au comportement. Pour ces deux auteurs, attitude et représentation se distinguent essentiellement par leur relation de proximité avec le comportement : « l'attitude serait néanmoins plus directement articulée aux comportements qu'elle dirigerait ou coordonnerait » (Billiez & Millet, 2004 :36). L'attitude renvoie donc à une sorte d'instance anticipatrice des comportements, mais elle peut aussi être considérée comme une conséquence du comportement.

De son côté, N. Gueunier (1997 : 248) compare ces deux concepts en ces termes : « Si représentations et attitudes linguistiques ont en commun le trait épilinguistique, qui les différencie des pratiques linguistiques et des analyses métalinguistiques, elles se distinguent théoriquement par le caractère moins actif (moins orienté vers un comportement), plus discursif et plus figuratif des représentations, et, méthodologiquement, par des techniques d'enquête différentes ».

Les travaux sur les attitudes ont porté surtout sur la façon dont des locuteurs évaluent soit des langues ou des variétés linguistiques soit, plus souvent, des locuteurs s'exprimant dans des langues ou variétés linguistiques particulières. Le fait qu'attitude et comportement s'influencent mutuellement explique le caractère possiblement évolutif des attitudes (Petitjean, 2009 : 62). Selon De Montmollin (2003 : 90) : « les attitudes naissent, disparaissent et se transforment ». On comprend dès lors comment les attitudes peuvent être généralement prédictives des comportements ; si l'on veut changer les comportements, il faudrait d'abord commencer par changer les attitudes.

Il apparaît par conséquent que l'approche considérée ici s'appuie sur une interaction entre représentation et attitude dans la gestion des comportements dans une situation donnée. Cependant, d'autres chercheurs ont proposé de réévaluer le positionnement

mutuel de ces deux notions : P. Moliner (1996) privilégie ainsi un modèle au sein duquel les attitudes constitueraient la dimension évaluative des représentations sociales. Dans son analyse des attitudes linguistiques d'adolescents et d'enseignants belges, Lafontaine (1986) distingue clairement les attitudes des représentations. Pour elle, il y a d'abord les représentations, l'image mentale de la langue puis les attitudes, c'est-à-dire les jugements sur les langues.

L'impact des attitudes sur les comportements a été très bien expliqué par C. Petitjean (2009 : 63) dans le passage suivant « L'attitude demeure l'élément se situant à la jonction entre l'ensemble des comportements envisageables dans une situation donnée et le choix, parmi ceux-ci, d'un comportement et non d'un autre. L'attitude apparaît ainsi comme une préparation à l'action relative à un objet social, émaillant de la représentation sociale de celui-ci, et ce que cette préparation se nomme composante affective (Baker, 1992) ou activité évaluative (Moliner, 1996) ».

L'étude des attitudes a une utilité cruciale dans la description sociolinguistique d'un pays, d'un territoire, d'une communauté linguistique. Une pareille étude permet de mettre au jour les raisons pour lesquelles les individus ou les groupes sont prêts ou non à adopter telle langue (ou variété) ou telle autre langue. Au-delà de ses potentialités explicatives, l'attitude est à la fois l'expression et un instrument de l'identité sociale (Lafontaine, 1997 : 59). Ainsi les travaux sur les attitudes ont mis en évidence l'existence de phénomènes sociolinguistiques comme l'auto-dépréciation qui est constitutif du sentiment d'insécurité linguistique (Lafontaine, 1997 : 58).

3.7. Représentation et activité épilinguistique

J. Dubois et al définissent la fonction épilinguistique comme une fonction du langage par laquelle sont réalisés « des jugements de valeurs que les locuteurs portent sur la langue utilisée et sur les autres langues » (Dubois et al, 2001 :184). Selon les mêmes auteurs, « les qualificatifs de « beau », « noble », « clair », etc., appliqués à la langue, sont dépourvus de caractères scientifiques, mais peuvent offrir des données importantes en cas de conflit entre langues » (Dubois et al, 2001 :184). L'épilinguistique appréhende donc la ou les langue (s)

comme objet de discours. Pour Culioli (1976) la dimension épilinguistique correspond à un ensemble de comportements et jugements sur la langue.

Dans la même optique, C. Canut souligne « ce que l'on nomme habituellement représentations linguistiques (notamment Maurer, 1997) ou imaginaire linguistique (Houdebine, 1982) correspond à un ensemble vaste dans lequel se logent différents objets d'analyse (...). Un de ces objets, celui qui m'intéresse ici, est le discours sur les langues, le langage ou les pratiques langagières. Si la dimension d'imaginaire, de fantasme est essentielle dans ce type de parole vivante, le terme de discours épilinguistique me semble plus à même de circonscrire cet objet ». Elle considère dans cette citation les discours épilinguistiques comme un des objets de représentation ou imaginaire linguistiques. La notion de représentation apparaîtrait d'un sens plus vaste que celle de discours épilinguistiques.

Pour C. Canut les discours épilinguistiques, qui émergent de manière singulière en interaction, ne sont pas des produits “finis” mais s'inscrivent dans une dynamique, une activité épilinguistique propre à chaque sujet dans son rapport à l'autre en discours. C. Canut emprunte la notion d'activité épilinguistique à A. Culioli. Elle permet « de rendre compte de manière dynamique du rapport du sujet au (x) lecte (s) le sien ou celui des autres » (Canut, 2000 :73). L'activité épilinguistique laisse donc des traces, des marques dans le langage, qui sont des manifestations conscientes (seule la subjectivation est inconsciente). Pour C. Canut (2000, 74) ces traces/marques dans les pratiques langagières « peuvent prendre des formes variées et se constituer en discours sur les langues ou les pratiques langagières » c'est ce qu'elle appelle discours épilinguistiques.

Toutefois, les discours épilinguistiques jouent un rôle capital dans la construction des représentations linguistiques et constituent une passerelle qui permet de les atteindre. En effet, pour parvenir aux représentations, il faut tenir compte des discours qui portent sur les langues, c'est-à-dire les discours épilinguistiques. A ce propos, N. Gueunier (1997 : 251) précise : « L'étude sociolinguistique des représentations en matière de langue et de langage doit donc, tout en s'appuyant sur celle des attitudes et sur les méthodes d'enquête correspondantes, se donner un objectif complémentaire, plus centré sur l'analyse des formes et des contenus des discours épilinguistiques».

On comprend dès lors la nécessité d'envisager l'étude des représentations linguistiques dans les discours par lesquels elles transitent. En d'autres termes, les représentations linguistiques se conceptualisent souvent dans les discours épilinguistiques « où le locuteur exprime plus ou moins directement des sentiments et des opinions sur le langage, la langue et les contacts de langues. »(Gueunier, 1997 : 249). C'est pourquoi J.M. Klinkenberg (1994 :50) affirme que les discours épilinguistiques « permettent au sociolinguiste d'étudier le vaste domaine des représentations ». A ce titre, l'étude des représentations passe souvent par l'étude des discours qui les véhiculent. Pour D. Morsly, les représentations linguistiques concernant les langues, les usages, etc., sont repérables à travers les activités épilinguistiques qu'elle définit comme « l'ensemble des discours que l'on tient sur les langues ». Ce sont donc tous les discours qui portent sur le rapport du sujet ou du groupe aux langues. Ils peuvent aller de l'évaluation étonnée au commentaire stigmatisant ou valorisant, d'une « évaluation d'usage simplement constatative à une qualification prescriptive » (Houdebine, 1997)

Références bibliographiques

- ABRIC, Jean-Claude, «Les représentations sociales : aspects théoriques», in *Pratiques sociales et représentations*, Paris, Presses Universitaires de France, 1994, p.11-35.
- ANSART, Pierre, «Croyance», in *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Le Seuil, Coll. « Le Robert », 1999, p. 123-124.
- AUGER, Julie, « Stéréotype », in *Sociolinguistique. Concepts de base*, Liège, Mardaga, 1997, p. 271
- BEACCO, Jean- Claude, « Les idéologies linguistiques et le plurilinguisme », *Le français dans le monde*, n°314, 2001, p.25-27.
- BELGHEDDOUCHE, Assia, *Le « bon » et le « mauvais » élève, une différence plus métacognitive que cognitive ? Quelles représentations chez les apprenants et les enseignants de FLE en Algérie ?*, Thèse de doctorat, Université de Montpellier 3, 2009.
- BERNSTEIN, Basil, *Langage et classes sociales*, Paris, Éd. de Minuit, 1975.
- BIGOT, Davy et PAPEN, Robert, « Formation en linguistique variationniste », Publication Subventionnée par l'Université Ouverte des Humanités (UOH), Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, France, 2014.
- BILLIEZ, Jacqueline et MILLET, Agnès, « Représentations sociales : trajets théoriques et méthodologiques », in *Les représentations des langues. Références, modèles, données et méthodes*, Paris, Didier, Coll. « C.R.E.D.I.F. Essais », 2004, p.31-49
- BOURDIEU Pierre. *Ce que parler veut dire, l'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 1982.
- BOYER, Henri, « Matériaux pour une approche des représentations sociolinguistiques. Eléments des définitions et parcours documentaires en diglossie », *Langue française*, n° 85,1990, p.102-124
- BOYER, Henri, *Eléments de sociolinguistique*, Paris, Dunod, 1996.

- BOYER, Henri. *Introduction à la sociolinguistique*, Paris, Dunod, 2001
- BULOT, Thierry et BLANCHET, Philippe, *Une introduction à la sociolinguistique (pour l'étude des dynamiques de la langue française dans le monde)*, Paris, Éditions des archives contemporaines, 2013.
- CALVET, Louis-Jean, *La sociolinguistique*, Paris, PUF, 1993.
- CANUT, Cécile (éd.), *Imaginaire linguistique en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 1998.
- CANUT, Cécile : «Acquisition, production et imaginaire linguistiques des familles plurilingues à Bamako (Mali) », *Travaux de Linguistiques*, n°7, 1996.
- CANUT, Cécile, « Activité épilinguistique et insécurité linguistique », in *Une ou des normes ? Insécurité linguistique et normes endogènes en Afrique francophone*, Paris, Didier Érudition, Coll. « Langues et développement », 1998, p.39-48.
- CANUT, Cécile, « Subjectivité, imaginaires et fantasmes des langues : la mise en discours "épilinguistique" », *Langage et société*, n°93, 2000, p.71-91.
- CANUT, Cécile, « Les représentations linguistiques : quelle(s) notion(s) pour quelle(s) réalité(s) ? », in *Attitudes, représentations, imaginaires linguistiques en Afrique, Actes de la Première journée d'étude en linguistique (INALCO, Paris, 9 novembre 1996)*.
- CANUT, Cécile, « Pour une analyse des productions épilinguistiques », *Cahier de Praxématique*, n° 29, Septembre 1998.
- CANUT, Cécile, *Dynamiques linguistiques au Mali*, Paris, Didier Erudition, 1996.
- CANUT, Cécile, « L'imaginaire linguistique en question : enquêtes dans les sociétés à tradition orale. Le cas du Mali », colloque international *Le questionnement social*, Rouen, 16-17 Mars 1995, *Cahier de linguistique sociale*, n°28/29, 1996, p.341-344.
- CHEVILLET, François, *Les variétés de l'anglais*, Paris, Nathan, 1991.
- DOISE, Willem et PALMONARI, Augusto, *L'étude des représentations sociales*, Paris, Delachaux et Niestlé, 1986.
- DOISE, Willem, « Les représentations sociales : un label de qualité », Numéro spécial « Les représentations sociales », *Connexions*, 1988, p.51-99
- DURKHEIM, Emile, « Représentations individuelles et représentations collectives », *Revue de métaphysique et de morale* [en ligne], 1898, Disponible sur : [http:// gallica.bnf.fr](http://gallica.bnf.fr)
- DURKHEIM, Emile, *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, Le livre de poche, 1991.
- FORQUIN, Jean-Claude. « Labov (William). — Sociolinguistique (Sociolinguistic patterns) », *Revue française de pédagogie*, volume 42, 1978, p.79-81.
- FRANCARD, Michel, « Le français en Wallonie », in *Le français en Belgique. Une langue, une communauté*, Louvain-la-Neuve, Duculot/Ministère de la Communauté française de Belgique, 1997, p. 229-237.
- FRANCARD, Michel, « Trop proches pour ne pas être différents. Profils de l'insécurité linguistique dans la Communauté française de Belgique », *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain*, n°19.3-4, Actes du colloque 'L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques, 1993, p. 61-70.
- GADET, Françoise, *La variation sociale en français*, Paris, Ophrys, 2003.
- GADET, Françoise, « Classe sociale », in *Sociolinguistique. Concepts de base*, Liège, Mardaga, 1997, p. 71-81..
- GUEUNIER, Nicole, « Attitudes and representations in sociolinguistics : theorie and practice », in *Sociolinguistics in France : Theoretical Trends at the Turn of the Century*, International Journal of the Sociology of Language, n° 160, Berlin / New York, Mouton de Gruyter , 2003, p.41-62.

- GUEUNIER, Nicole, « Représentations linguistiques », in *Sociolinguistique. Concepts de base*, Liège, Mardaga, 1997, p. 246-252.
- HAFEZ, Stéphane, *Statuts, emplois, fonctions, rôles et représentations du français au Liban*, Paris, L'Harmattan, 2006.
- HARDING, John, « Stereotypes », in *International Encyclopedia of the Social Sciences*, the McMillan Cie & the Free Press, vol. IS, 1968, p. 645-671
- HAVU, Eva, « Quand les Français tutoient-ils ? », Copenhague, Aug 2005, p. 100-115.
- HOUDEBINE, Anne-Marie, « De l'imaginaire des locuteurs et de la dynamique linguistique. Aspects théoriques et méthodologiques », in *L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques*, Louvain, Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain, 1993, p.31-40.
- HOUDEBINE, Anne-Marie, « Imaginaire linguistique », in *Sociolinguistique : concepts de base*, Liège, Mardaga, 1997, p.165-167.
- HOUDEBINE, Anne-Marie, « Sur les traces de l'imaginaire linguistique », in *Textes de base en psychologie, Parlers masculins, Parlers féminins*, Paris, Delachaux et Niestlé, 1983, p.105-139.
- HOUDEBINE, Anne-Marie, « Imaginaire Linguistique et dynamique des langues. Aspects théoriques et méthodologique », *Estudios en Homenaxe as profesoras Jourdan, Ponce et Isolina Sanchez Reguira*, Université de Santiago de compostela, 1995, p.119-132.
- HOUDEBINE, Anne-Marie. (éd.), « Imaginaire linguistique », in *Travaux de linguistique*, n°7, Université d'Angers, 1996.
- HOUDEBINE, Anne-Marie., « Norme, imaginaire linguistique et phonologie du français contemporain. La norme, concept sociolinguistique », *Le français moderne*, 1,1982, p. 42-51. .
- HUCK, Dominique, «Présentation », *Les Cahiers du GEPE*, n°10, 2018. Normes et rapports aux normes. Éléments de réflexion pluriels, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg.
- IAZZI, El Mehdi, *Norme et variations en amazighe marocain (aspects morphophonologiques) Pour une approche polynomique de l'aménagement linguistique*, Thèse de doctorat, Université Ibn Zohr, 2018.
- JODELET, Denise, *Les représentations sociales*, Paris, Collection « Sociologie D'aujourd'hui : PUF, 1991.
- JODELET, Denise, *les représentations sociales*, Paris, PUF, 1989.
- KELLA, Vassiliki, « Représentations sociales des Français chez les étudiants grecs. Une vision fragmentée de la société française » in *L'interculturel en francophonie. Représentations des apprenants et discours des manuels*, E.M.E. et InterCommunications, 2006, p. 29-57.
- KLINKENBERG, Jean-Marie, « les langues romanes. Introduction aux études de linguistique romane », Bruxelles, Duculot, 1994
- KNECHT, Pierre, « Langue standard », in *Sociolinguistique. Concepts de base*, Liège, Mardaga, p. 194-198.
- LABOV, William, « La transmission des changements linguistiques », *Langages*, n°108,1992.
- LABOV, William, « vers une réévaluation de l'insécurité linguistique des femmes », in *Les femmes et la langue – L'insécurité linguistique en question*, Lausanne, Delachaux et Niestlé, 1998, p. 25-35.
- LABOV, William, *Le Parler ordinaire. La langue dans les ghettos noirs des Etats Unis*, Paris, Éd. de Minuit, 1978.
- LABOV, William, *Sociolinguistique*, Paris, Éd. de Minuit, 1976.
- LAFONTAINE, Dominique, « Attitudes linguistiques », in *Sociolinguistique. Concepts de base*, Liège, Mardaga, 1997, p.56-60.

- LAFONTAINE, Dominique, *Le parti pris des mots. Normes et attitudes linguistique*, Bruxelles, Mardaga, 1986.
- MANNONI, Pierre, *Les représentations sociales*, Paris, PUF, 1998.
- MARCELLESI, Jean-Baptiste et GARDIN, Bernard, *Introduction à la sociolinguistique, la linguistique sociale*, Paris, Larousse, 1974.
- MARCELLESI, Jean-Baptiste, « La définition des langues en domaine roman : les enseignements à tirer de la situation corse », in *Actes du congrès des romanistes d'Aix-en-Provence vol. n° 5, Sociolinguistique des langues romanes*, 1983, p. 309-314.
- MARCELLESI, Jean-Baptiste, « Corse et théories linguistique : reflets croisés », in *L'île-Miroir*, Ajaccio, La Marge Édition, 1988, p. 165-179.
- MOLINER Pascal, *Images et représentations sociales, de la théorie des représentations à l'étude des images sociales*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1996.
- MOLINER Pascal. (dir.), *La dynamique des représentations sociales*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, Coll. « Vies Sociales », 2001
- MOORE Daniel, « Les représentations des langues et de leur apprentissage : itinéraires théoriques et trajets méthodologiques », in *Les représentations des langues et de leur apprentissage. Références, modèles, données et méthodes*, Paris, Didier, Coll. « C.R.E.D.I.F. Essais », 2004, p.7-22.
- MOORE, Daniel, (dir.) *Les représentations des langues et de leur apprentissage: références, modèles, données, méthodes*, Paris, Didier, Coll. « C.R.E.D.I.F. Essais », 2001.
- MOREAU, Marie-Louise (éd.), *Sociolinguistique. Concepts de base*, Liège, Mardaga, 1997.
- MOREAU, Marie-Louise et BAGGIONI, Daniel, « Norme », in *Sociolinguistique. Concepts de base*, Liège, Mardaga, 1997, p. 217-223.
- MORSLY, Dalila, « Aménagement et normes linguistiques », *Iles d'imesli*, n° 2, 2010, p. 235-246
- MOSCOVICI, Serge, *La Psychanalyse, son image et son public*, Paris, Presses Universitaires de France (2ème édition, 1976), 1961.
- MOSCOVICI, Serge, *Psychologie sociale*, Paris, Presses Universitaires de France (7ème édition, 1998), 1984.
- PALMA, Silvia, « Le phénomène du détournement dans le langage des jeunes », *Pratiques*, n°159-160, 2013, p.98-108.
- PETITJEAN, Cécile, *Représentations linguistiques et Plurilinguisme*, Thèse de doctorat, Université de Provence, 2009.
- REY, Alain, « Usages, jugements et prescription linguistiques », *Langue Française*, n° 16, 1972.
- ROUQUETTE Michel-Louis et RATEAU, Patrick, *Introduction à l'étude des représentations sociales*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1998.
- SINGY, Pascal, *Les femmes et la langue – L'insécurité linguistique en question*, Lausanne, Delachaux et Niestlé, 1998.
- SINI, Cherif, *Sociolinguistique*, Tizi Ouzou, Edition L'Odyssée, 2015.
- THIBAUT, Pierrette, « Âge », in *Sociolinguistique. Concepts de base*, Liège, Mardaga, 1997, p. 20-26.
- THIBAUT, Pierrette, « Variationniste (l'approche) », in *Sociolinguistique. Concepts de base*, Liège, Mardaga, 1997, p. 284-28.
- TRUDGILL, Peter, *Sociolinguistics an introduction to language and society*, Penguin Books, England, 1995.
- TRUDGILL, Peter, *The social differentiation of English in Norwich*, Cambridge University Press, England, 1974.

- VAUPOT, Sonia, « Particularités phonétiques et phonologiques du français parlé en Europe et au Québec », *Linguistica*, n°57, 2017, p. 331-342.
- VEZINA, Robert, « La question de la norme linguistique », *Conseil Supérieur De La Langue Française*, 2009, p. 01-12
- WALTER Henriette, *La phonologie du français*, Paris, PUF, 1977.
- WALTER Henriette, *Le français dans tous les sens*, Paris, Robert Laffont, 1988.